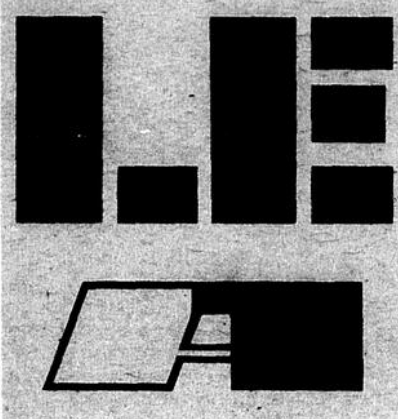




LE PEUPLE

COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER A, 75 e année, Série D, Vol. 3 No. 13

Mercredi 2 avril 1975

Prix: 25 CENTS

La Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer est officiellement reconnue

par Claude MARCHAND

Depuis le 12 mars dernier, alors que le gouvernement provincial par l'entremise du ministre des Institutions financières lui accordait les lettres patentes la constituant en corporation, la Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer est officiellement reconnue et s'apprête à entreprendre des actions qu'elle juge positives dans le sens du développement de la municipalité à tous les niveaux.

C'est ce que nous ont annoncé en primeur les membres du Conseil exécutif provisoire de ce nouvel organisme, jeudi soir dernier lors d'une rencontre qui s'est tenue à Berthier-sur-Mer, précisant que les objets de la Ligue sont de travailler au bien commun et au bien des individus qui composent la localité de Berthier-sur-Mer, sans aucune affiliation à un parti politique quelconque, et canaliser les différentes énergies pour les défendre. On pourra ainsi faire les interventions nécessaires auprès des autorités municipales, scolaires, provinciales, fédérales et autres.

Considérant qu'il s'agit là d'un élément nouveau, vraisemblablement la première expérience du genre à l'intérieur d'une municipalité de la Côte-du-Sud, les administrateurs de la Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer ont cru bon de donner quelques

informations de base relativement à la création de cet organisme et qui en facilitent la compréhension.

Ce mouvement, selon le président de la Ligue M. Jean-Luc Beaumont, semblait vouloir se dessiner progressivement depuis un an; mais ce ne fut que spéculation jusqu'en janvier dernier. C'est à vrai dire Mme Alice Blouin qui fut l'instigatrice du mouvement; en effet, après s'être chargée d'obtenir toute la documentation requise, Mme Blouin a lancé l'idée d'une ligue de citoyens à Berthier-sur-Mer et a créé les premiers contacts nécessaires à son implantation.

C'est donc le 31 janvier 1975 qu'un groupe se forma et se donna pour tâche d'étudier toutes les implications positives d'une ligue de citoyens à Berthier-sur-Mer. Le premier contact du groupe fut alors M. André Jacob, professeur en Sciences sociales et président de la Ligue des Citoyens de Lac St-Charles, recommandé par Mme Alice Blouin. Par la suite les réunions se succédèrent régulièrement jusqu'à l'accord de la charte reconnaissant l'identité légale de la Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer.

Quant à la définition de la Ligue des Citoyens, les administrateurs l'ont présentée comme un mouvement populaire, apolitique et sans but lucratif dans lequel ils s'engagent à représenter honnêtement et objectivement les citoyens de leur municipalité auprès des différentes autorités et ce, dans le meilleur intérêt de la communauté. Les buts généraux de la Ligue sont précisément: a) de suivre de près les affaires publiques susceptibles d'intéresser les contribuables pour inciter ces derniers à y participer davantage, b) promouvoir le développement socio-culturel à l'intérieur de la municipalité, c) et d'établir une collaboration étroite et énergique entre les différents groupements déjà en place afin d'exercer des pressions d'opposition ou de soutien indispensables à une vraie démocratie.

Pour ce qui est des objectifs spécifiques de la Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer et des moyens prévus pour les atteindre, a précisé M. Beaumont, ils seront définis par secteur au fur et à mesure des activités.



Les membres du premier bureau de direction de la Ligue des citoyens de Berthier-sur-Mer apparaissent sur la photo. Ce sont de gauche à droite MM Alain Bossé, 2ième vice-président, Jacques Portelance, 1er Vice-Président, Jean-Luc Beaumont, président, Robert Gagné et Raymond Boucher, directeurs, ainsi que M. Gerard Nicole, secrétaire-trésorier. Mme Nicole Garant, directrice, était absente au moment de la photo. [C.M. Peuple-Courrier]

Quelque 125 employés de Bélanger ont repris leur travail

(C.M.) La compagnie A. Bélanger de Montmagny poursuit régulièrement sa campagne de réengagement des quelques 425 employés mis à pied en date du 11 mars dernier.

En effet, selon le président du Syndicat des Travailleurs de A. Bélanger M. Roger Marceau, au moins 50 employés affectés à la tôlerie, aux réfrigérateurs et à la peinture devaient rentrer au travail hier matin; ce qui porte à 125 le nombre d'employés à l'ouvrage.

D'autres retours au travail en nombre à peu près équivalent, dépendamment du chiffre de ventes, sont prévus pour la

semaine prochaine, et à ce rythme on peut croire que la production redeviendra normale dans quelques semaines, comme l'avait d'ailleurs laissé entendre le vice-président de la compagnie, M. André Roy, au moment de procéder à une mise à pied aussi massive.

Rappelons que la quasi totalité des employés de main-d'oeuvre de A. Bélanger, y compris la plupart des contremaîtres, avaient été remerciés de leurs services à cause d'un surplus de production évalué à plus de 15,000 appareils et occasionné par des délais de livraison exigés par les marchands.

Une bonne occasion de magasiner dans votre région.

Le Peuple-Courrier en collaboration avec 35 marchands de la région vous offrent la chance de gagner une Ford 1975, une moto-ski 1975, une T.V. couleur et plus de \$700.00 en argent. Profitez-en!

Voir notre concours dans les pages 14 et 15 du cahier B.

Parce que la Ville de Montmagny refuse de supporter le club

L'organisation des Canotiers démissionne en bloc

La démission de Conrad Barbeau

La Commission scolaire n'a pas pris de décision finale

[J.P.O.] Le conseil exécutif de la commission scolaire régionale Pascal-Taché n'a pas encore pris de décision finale concernant la demande de démission du principal de l'école secondaire de La Pocatière, M. Conrad Barbeau. On sait qu'une telle demande a été déposée conjointement par les enseignants de cette école et le Syndicat de l'Enseignement

de Pascal-Taché [SEPT]. L'exécutif de la commission scolaire s'est réuni mardi dernier et a alors entendu des représentants des professeurs de l'école secondaire et le SEPT. Selon M. Raymond Coulombe, président de la commission scolaire, des décisions ont été prises de part et d'autre qui conduiront à une décision finale.

Celui-ci n'a toutefois pas voulu révéler les résultats des discussions de mardi dernier, car le conseil exécutif a siégé à huis clos. Sans fixer de date précise, le président a affirmé que la

décision finale serait rendue publique. Plus tard dans la semaine, nous apprenions d'une autre source que la commission scolaire avait demandé un délai de 15 jours avant d'arrêter sa décision. De l'avis de M. Coulombe,

"s'il y a un problème, on va trouver une solution". Soulignant l'aspect administratif du problème, celui-ci a ajouté que "les membres du conseil exécutif prendront une décision en bons pères de famille et en bons admi-

nistrateurs." Concernant la rumeur qui circule à l'effet que la commission scolaire ait offert à M. Conrad Barbeau un poste à Montmagny, M. Coulombe a dit qu'il n'en avait pas entendu parlé.

Le Cercle des Affaires demande de feux de circulation à l'entrée ouest de La Pocatière

[J.P.O.] Le Cercle des Affaires de La Pocatière a adopté, lors d'une réunion de son conseil d'administration tenue le 10 mars dernier, une résolution voulant qu'une demande soit faite au ministre des transports pour que des lumières de circulation soient installées à l'entrée de La Pocatière, plus précisément à l'intersection de la route 230, de la 6e avenue et de la 1ère rue.

Cette demande du cercle des Affaires fait suite à des démarches entreprises en ce sens par la municipalité en 1973. Le ministre des Transports avait alors accepté le principe de l'installation de feux de signalisation à cet endroit de la ville fort achalandé aux heures de pointe. Pour ce faire, le ministre avait toutefois demandé d'acquiescer le terrain appartenant à Crevier Auto de Rimouski, ce qui fut fait en juin 1974. Après une visite d'inspecteurs provinciaux qui constatèrent que

les lumières pouvaient être installées, le ministre des Transports répondit qu'il ne pourrait le faire avant 1975. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, à cet effet, le Cercle des Affaires rappelle que des demandes ont déjà été faites antérieurement mais sans résultat concret.

Dans sa résolution, le Cercle considère que l'absence de signalisation à cet endroit affecte l'accueil des touristes et surtout, constitue un danger constant d'accident. C'est pourquoi il demande au ministre des Transports l'installation immédiate de lumières de circulation à cette entrée de Ville La Pocatière.

Des copies de la demande du Cercle des Affaires ont été envoyées au Conseil de Ville de La Pocatière et à M. Jean Marie Pelletier, député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale.

Formation d'un Corps de majorettes à St-Jean Port-Joli

[C.M.]— Une réunion des parents de la paroisse s'est tenue dimanche le 9 mars dernier à St-Jean Port-Joli, où l'on a discuté des modalités de la formation d'un corps de majorettes.

Des personnes responsables furent nommées pour la formation d'un comité; ce sont Mmes Monique Boudrault, présidente, Lise Laurendeau, vice-présidente, Claire Toussaint, secrétaire, Mariette Robichaud, animatrice responsable et Mme Lucien Caron, assistante-animatrice. Font aussi partie de ce comité, ayant à leur charge différentes disciplines, Mmes Guy Dupont,

Armelle Jean, Marie-Paule Caron, Anita Chamard, Berthe Tremblay ainsi que MM. Paul Deschênes et Rosaire Duval.

On a recueilli 85 inscriptions de jeunes filles de 7 à 18 ans qui ont répondu, dans les diverses écoles du village, à l'invitation des organisateurs de l'éventuel corps de majorettes de St-Jean Port-Joli. De plus on a préparé un souper-bénéfices qui sera pris dimanche le 6 avril prochain à la salle du Couvent, de 5 à 7 heures p.m., dans le but de faire des fonds. Au menu: fèves au lard et chaudière.

par Jean-Paul OUELLET

Le directeur général du Cégep de La Pocatière, M. Camille Castonguay, a offert sa démission à deux ou trois reprises durant les derniers événements qui ont marqué le Cégep, mais, à chaque fois, le conseil d'administration a refusé sa démission.

C'est ce qu'a déclaré M. Castonguay jeudi dernier, lors d'une conférence de presse qui constituait ses premières déclarations publiques depuis le début du conflit portant sur son réengagement et celui du directeur des services pédagogiques du Cégep de La-Pocatière.

Le directeur général a même ajouté qu'il avait eu des directives en haut lieu, «plus haut que le conseil d'administration», lui demandant de ne pas démissionner parce que ce n'était

pas le moment. M. Castonguay a dit qu'il avait accepté de demeurer à son poste, non pas par intérêt personnel, mais par fidélité au Cégep de La Pocatière et à un milieu scolaire «pour lequel j'oeuvre depuis trente ans».

Douze professeurs seront mis en disponibilité

par Jean-Paul OUELLET

Le conseil d'administration du Cégep de La Pocatière a accepté de rescinder sa proposition voulant que seulement 71.2 postes d'enseignement soient autorisés pour 1975-76 et a porté le nombre de postes acceptés à 74.5. A ce chiffre, peuvent venir s'ajouter 1.5 postes si le ministre de l'Éducation accorde un budget spécial pour une nouvelle voie de sortie en Sciences naturelles. Ce qui ferait 76 postes maintenant l'an prochain.

Cette diminution de 7.8 postes par rapport à l'année scolaire en cours touchera 15 professeurs. 12 de ces 15 enseignants voient leur contrat dénoncé et ils seront mis en disponibilité. Il s'agit de 5 professeurs dont le contrat prenait fin cette année, 4 à temps partiel et 3 enseignants qui avaient obtenu leur permanence. Deux professeurs à temps partiel se voient offrir un nouveau contrat partiel.

Les départements les plus touchés par ces mises à pied sont Arts et Lettres, Philosophie et Éducation Physique.

Selon les propos du directeur général du Cégep lors d'une conférence de presse qu'il a donné jeudi dernier, la première décision du conseil d'administration (celle des 71.2 postes) visait

à se conformer à la norme 1-15 (un professeur pour 15 étudiants) fixée par le ministère de l'Éducation.

Avec une clientèle scolaire de 1,017 étudiants prévus pour l'an prochain et l'acceptation de 74.5 postes, le Cégep sera donc hors-normes. Selon le directeur général, M. Camille Castonguay, le conseil d'administration est revenu sur sa décision à cause d'exigences pédagogiques, c'est-à-dire afin d'assurer la continuation de secteurs d'enseignements jugés essentiels.

La Commission pédagogique avait d'ailleurs fait savoir très clairement au conseil que le Cégep ne pouvait fonctionner normalement à moins de 76 postes comblés. A l'appui de sa recommandation la dite commission avait adopté la proposition suivante à l'unanimité: "Advenant le cas où le conseil d'administration décide de se limiter au respect de la norme 71.2, il est proposé que la Commission pédagogique se réunisse à nouveau après le 1er avril prochain pour considérer la possibilité de fermeture du Cégep à court terme." La direction des services pédagogiques, M. Pierre Bileau était d'ailleurs d'accord avec une telle proposition. SOLUTIONS DE RECHANGEMENT.

Le directeur général du Cégep a également fait connaître, jeudi dernier, les solutions de rechange envisagées suite à la réponse négative du gouvernement de construire un nouveau campus. Un comité formé de 5 personnes du Cégep a récemment rencontré des représentants du ministère de l'Éducation et à défaut de construction, les hypothèses suivantes ont été retenues: —Réaménagement des locaux actuels et agrandissement —Campus adjoint à la polyvalente avec partage de services communs. —Inversion des projets Polyvalente-Cégep: la Polyvalente irait dans les locaux actuels du Cégep et ce dernier se construirait. —Construction d'un campus collégial par un promoteur privé. —Projet initial, c'est-à-dire construction d'un nouveau campus.

Avant de procéder à l'étude de ces cinq hypothèses, le Cégep devra refaire ses prévisions de clientèle scolaire pour une période de dix ans et modifier les devis techniques s'il y a lieu. Par la suite, une équipe de spécialistes du gouvernement étudiera laquelle des possibilités doit être retenue.

CALENDRIER SCOLAIRE Suite à la grève du front commun des employés du Cégep, le conseil d'administration a décidé de réaménager le calendrier scolaire de telle sorte que la session atteigne un minimum de 75 jours tel que demandé par la SGE.

Ainsi, la session scolaire qui devait prendre fin le 23 mai sera prolongée jusqu'au 4 juin. PROLONGATION DE L'INJONCTION L'injonction interlocutoire qui avait été accordée le 25 février sera prolongée jusqu'au 15 avril. C'est le juge Vincent Masson de la Cour supérieure qui a pris cette décision la semaine dernière.

Il semble que la partie syndicale avait jusqu'au 21 mars pour formuler une réponse en ce qui a trait à une demande d'injonction permanente et qu'elle ne l'ait pas fait. Devant cet état de faits, le juge Masson a décidé de prolonger l'injonction interlocutoire jusqu'au 15 avril.

L'homme qui vendait des hot-dogs

Il y avait une fois un bonhomme demeurant le long de la route et dont le commerce était de vendre des Hot Dogs...

Il était dur d'oreille, donc il n'écoutait pas la radio. Il avait la vue faible, donc il ne lisait pas les journaux. Mais il vendait d'excellents hot dogs. Il avait même installé des affiches sur la route pour vanter la qualité de son produit. Il s'installa même sur le bord de la route pour

crier: "Monsieur, achetez et mangez un bon hot dog". Tout le monde l'encourageait. Il dut augmenter ses achats de viande et de pain, ce qui l'amena à acheter un plus gros poêle pour agrandir son commerce.

Finalement, il se décida à faire venir son fils du collège pour donner un coup de main au commerce. Tout allait pour le mieux quand tout à coup quelque

chose de terrible survint. Son fils lui dit: "Papa avez-vous écouté la radio ou avez-vous lu les journaux? Il règne présentement une forte dépression économique et la situation est encore pire en Europe. Tout s'en va chez le diable!" C'est alors que le Père se fit la réflexion suivante: "Mon fils doit avoir raison lui qui a été au collège, qui lit les journaux et écoute la radio." Alors le

papa se décida à diminuer ses commandes de viande et de pain, enleva ses ANNONCES devant la porte et ne se soucia plus d'offrir ses hot dogs le long de la route.

Le résultat: ses ventes de hot dogs déclinerent à un point mort du jour au lendemain tant et si bien que le père dit à son fils: "Tu as raison, nous sommes en effet en pleine période de dépression économique..."

STATION GOLDEN EAGLE

GAZ \$0.61,9 du gallon

Ouvert de

7 heures a.m. à 10.00 p.m.

Route 2 ouest
Village St-Jean Port-Joli



IL EST LOIN LE TEMPS OU LES ENFANTS DEMANDAIENT DES PARENTS.— C'est maintenant un fait! Il devient de plus en plus difficile de répondre aux demandes d'adoption. Les orphelinats ne regorgent plus d'enfants abandonnés. Cependant, dans le cours du premier semestre 1973-74, dans la région socio-sanitaire de Québec, on a adopté 337 enfants, soit 195 garçons et 142 fillettes. Dans la grande majorité des cas, on a pu procéder à une adoption à la suite d'un abandon fait par les parents. En général, c'est surtout entre le moment de la naissance et l'âge d'un an que se réalisent les adoptions.
PHOTO: Communication-Québec [Québec] - [Bernard Vallée] 26 mars 1975

L'Hôtel-Dieu de Montmagny disposera bientôt d'une centrale de distribution

par Claude MARCHAND

Des ouvriers spécialisés procèdent actuellement à l'installation d'une centrale de distribution à l'intérieur de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. L'aménagement de ce nouveau service, au coût de \$42,110 et qui comprend deux stériliseurs et un distilla-

teur, permettra d'accélérer le processus de stérilisation de tout le matériel médical et facilitera par surcroît l'entreposage de toutes sortes de fournitures.

Grâce à d'autres subventions du ministère des Affaires sociales, nous a égale-

ment fait savoir le directeur général de l'Hôtel-Dieu M. Réal Paradis, l'hôpital de Montmagny bénéficie présentement d'appareils supplémentaires. On a en effet pris livraison très récemment d'un chariot d'urgence d'une valeur de \$3,010., muni

d'un équipement complet et qui peut circuler partout dans l'hôpital. On dispose de plus d'une filmatèque ultramoderne qui sert à remiser les films de radiologie qu'on doit conserver pendant au moins dix ans; cet ameublement monté sur roues et très fonctionnel a été conçu et fabriqué par la firme Montel Inc. à Montmagny, au coût de quelque \$10,000, de même que des étagères à rayons destinées à recevoir les archives, d'une valeur de \$5,300, qui ont été aménagées dans l'ancien département de radiologie.

Au niveau du personnel, ap précisé M. Paradis, on a fait des demandes pour obtenir les services de deux médecins internistes, dont un cardiologue si possible; ce qui permettrait d'opérer le service des soins intensifs, en place depuis 1973 mais qui n'a pour ainsi dire jamais fonctionné faute d'un spécialiste en médecine interne. On espère néanmoins, qu'au cours de la présente année un gynécologue vienne grossir l'effectif des services professionnels de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

\$597,000 pour la réalisation de 30 logements à loyer modique à St-Damien

[C.M.] Grâce à un programme d'habitation de la Société d'Habitation du Québec qui était accepté récemment par le Ministère des Affaires municipales et de l'environnement, le Dr. Victor C. Goldbloom, la municipalité de St-Damien-de-Buckland dans le comté de Bellechasse disposera bientôt de 30 logements à loyer modique qu'elle pourra mettre à la disposition de personnes ou familles à faible revenu.

Le coût total de réalisation de ce programme, selon ce que nous a fait savoir le député de Bellechasse-Dorchester M. Pierre Mercier,

est estimé à \$597,626 y compris les coûts de construction, d'achat du terrain et des appareils ménagers, les frais d'administration, de surveillance et de financement temporaire, ainsi que les honoraires professionnels.

La construction proprement dite des 30 logements se chiffre à \$518,400, aux termes du contrat que la

Société d'Habitation du Québec vient de signer avec M. Joseph Bourassa, entrepreneur de St-Anselme.

Cette décision du ministère des Affaires municipales et de l'Environnement, a précisé M. Mercier, permettra aux personnes à revenu modique d'être mieux logées malgré leur modeste situation financière.

La présence d'un cardiologue spécialisé serait nécessaire à l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Par Réjean LACHANCE

"Si l'on veut que le Centre de soins intensifs demeure à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, il faudra en ce cas trouver un cardiologue spécialisé, et le plus vite sera le mieux."

C'est ce que nous apprenait jeudi dernier M. Réal Paradis, directeur-général de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Cette réponse faisait suite à quelques questions ayant pour sujet le matériel pour soins intensifs de cet établissement qui a nécessité un investissement de quelque \$22,000. On sait que depuis plus de deux ans, l'hôpital régional est doté d'un Centre de soins intensifs, centre aussi neuf et propre qu'inutilisé. En effet, le ministère de la Santé prévoit des règles très strictes concernant ce genre de centres; ainsi il faut 12 personnes pour 5 malades. Or le personnel manque.

Certes, plusieurs infirmières de l'hôpital magnymontois ont suivi des cours de perfectionnement en ce sens

et sont prêtes; toutefois il manque le cardiologue spécialisé. Or sans lui, le Centre de soins intensifs est à peu près aussi fonctionnel qu'une automobile sans moteur. Et il semble qu'il existe des choses plus faciles que de trouver un individu possédant de telles qualifications.

Aussi en attendant la découverte toujours espérée mais à ce qu'il semble peu probable, d'un cardiologue spécialisé, se sert-on du matériel à d'autres fins. Ainsi pour la console maîtresse contrôlant les moniteurs installés dans chaque unité. Ceux-ci sont utilisés ailleurs, dans les centres de soins regroupés, à l'urgence, dans les salles de réveil.

Toutefois, il reste que le centre de soins intensifs, logé dans l'aile la plus récente de l'hôpital, devrait servir à quelque chose. Cependant, comme le dit M. Paradis: "Les soins intensifs se subdivisent en fait en deux, soit les soins intensifs coronariens. Or, c'est pour

cette dernière subdivision que nous manquons de personnel. A la rigueur, nous pourrions nous servir des soins intensifs pour traiter les chocs opératoires, les chocs accidentels ou autres. Toutefois, au regard de la loi, les deux doivent être utilisés. C'est pourquoi le Centre de soins intensifs est un peu un centre fantôme."

C'est aussi pourquoi certains patients doivent être envoyés à des hôpitaux extérieurs en certains cas graves, alors que le matériel nécessaire à leur traitement est déjà en place. Certes, en de telles circonstances, assurance est prise qu'un malade sera envoyé à l'établissement le mieux équipé pour traiter son cas. Toutefois, n'est-il pas regrettable de savoir qu'à Montmagny, où le matériel nécessaire pour traiter les maladies coronariennes est plus que suffisant et efficace, il faille expédier ailleurs des patients souffrants parce qu'il manque une seule personne: un interniste spécialisé?

petite entreprise... plus rentable.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un programme fédéral d'aide aux petites et moyennes entreprises. Il y en a plus de 100 différents.

Nous pouvons — rapidement et sans frais — vous diriger vers les programmes qui répondent aux besoins de votre entreprise. Ils touchent, entre autres, le coût de construction d'usines, l'achat d'équipement, la recherche et le perfectionnement, l'entraînement des employés, les exportations, etc.

Nous sommes là pour ça, n'hésitez pas à nous consulter, soit par téléphone, soit par lettre.

À Québec, téléphoner à
M. Serge LaSalle au numéro
(418) 681-6341

ou lui écrire à
La Banque d'expansion industrielle
925, chemin Saint-Louis,
Québec, Qué.

**BANQUE D'EXPANSION
industrielle**

CINEMA LAFONTAINE

Commençant le 11 avril

**LE VRAI
BRUCE LEE
...SON DERNIER RÔLE**

14 ANS

UN DUEL À MORT
CONTRE CHUCK NORRIS
(7 FOIS CHAMPION MONDIAL AU KARATE)
FUREUR DU DRAGON
COULEUR Return of the Dragon

Bloc-notes

La Marina à Montmagny, un rêve qu'il serait temps de réaliser...

S'il est un rêve mangymontois qui date, qui est connu pour sa longévité et son ancienneté, c'est bien celui d'une marina à Montmagny. Cependant, il commence à être temps de cesser de rêver, de passer à l'action et de procéder à l'aménagement d'un port de plaisance sur les rives de la Cité.

Evidemment, on ne peut dire que ce serait là faire preuve d'originalité puisque toutes les villes de la région, côte nord ou sud, qui ont un tant soit peu d'importance se sont déjà dotées d'aquaparc ou de ports de plaisance. En effet, Portneuf, Québec, Lévis, L'Île-aux-Coudres, St-François de l'Île d'Orléans, Rivière-du-Loup sont prêtes à recevoir à bras ouvert les amateurs de yachting de la région de Québec. Seule Montmagny est en reste. Y a-t-il de quoi être fier?

Et pourtant il est si facile de voir l'impact qu'un port de plaisance aurait sur notre région. L'industrie touristique, principalement, bénéficierait à un haut point d'une telle chose. Songez que cette région est la plus ancienne de la Côte-Sud, et que forcément, elle attire les touristes. Pourquoi ne pas faciliter la tâche à ceux-ci? L'industrie touristique est la deuxième en importance au Québec. Montmagny a-t-elle les moyens de ne pas tenir compte de ce fait?

Il semble que oui. C'est, à tout le moins, ce qu'il faut déduire du manque total d'action concernant le port de plaisance. Je parlais, plus

avant, des impacts que celui-ci aurait sur la région. Il y en aurait, c'est certain. Les commerçants de la ville constateraient les avantages d'une telle situation, les divers lieux récréatifs et de loisirs aussi. Jusqu'aux artisans locaux qui verraient une nouvelle clientèle s'offrir à eux.

Et pourtant on ne fait rien. Certes, on ne drague pas un chenal, on ne jette pas un quai, bref on ne construit pas un port simplement en claquant des doigts. Cela demande du temps et de l'argent... beaucoup d'argent. Toutefois il faut réaliser que l'argent ainsi investi rapporterait à court terme, et ce pour toute la population magnymontoise et régionale. Songez que, droit devant nos yeux, s'étend le fleuve... pour ainsi dire à portée de la main. Combien de bateaux de plaisances feraient halte à Montmagny s'il y avait une marina décente! Le nombre de yachtsmen amateurs s'est considérablement accru au Québec, ces dernières années. Or, pour eux, le fleuve est comme une «autoroute», si je puis dire. Alors, pourquoi ne pas faire de Montmagny une agréable «halte routière»?

Le plus désolant, dans cette histoire, c'est que nous avons tout à portée de la main: site touristique intéressant, bonne situation géographique, facilités de communications et d'hébergement, etc.. Qu'attendons-nous pour nous en servir???

Réjean LACHANCE

La voix du peuple

L'école et nous

L'école n'est pas et ne doit pas être un monde fermé sur lui-même. Si elle doit préparer à la vie, elle doit être ouverte à la vie et la vie doit lui être ouverte et offerte. Or la vie, si elle habite tout individu, y compris le jeune, elle doit connaître, normalement, un certain épanouissement chez l'adulte. Aussi est-ce lui qui est chargé d'ouvrir aux jeunes les «voies» de la vie, les chemins de vérité, et leur en indiquer les «impasses», les passes dangereuses. Telles sont, en gros, les idées qui ont guidé les échanges des prêtres de la zone de St-Pamphile réunis avec le directeur de l'école Polyvalente, monsieur Yvon Blanchette, deux éducateurs et professeurs de catéchèse, messieurs Raymond Leblanc et Michel St-Pierre et les animateurs de pastorale les abbés Jacques Beaulieu et Dominique Levasseur.

L'école doit être intégrée au milieu, ouverte sur lui. L'école, c'est l'affaire de tout le monde. Des autorités, bien sûr, mais aussi des parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. C'est pourquoi leur présence active est nécessaire et désirée. Présence

par la collaboration entre eux et les éducateurs; présence par la participation au comité d'école; présence aux réunions d'information; présence par l'intérêt auprès du jeune.

Une question qu'il faut donc se poser: Sommes-nous présents?

Comme notre école est chrétienne et par la structure et par la clientèle, cet aspect important a été abordé.

Une école est chrétienne d'abord par son esprit, son orientation plus que par la quantité des manifestations. Il est faux de vouloir abandonner l'instruction et l'éducation chrétienne aux parents et aux prêtres en dehors de l'école. Celle-ci voulant former des hommes complets [c'est le sens de l'éducation] sa formation religieuse et chrétienne ne peut être mise en veilleuse comme quantité négligeable ou qualité négligée.

Une éducation chrétienne est celle qui révèle le sens complet de l'homme: son chemin d'aujourd'hui qui prépare l'aboutissement de demain. Un chemin d'espérance. Il est certainement souhaitable que les agents d'éducation entrent dans cette dimension quoi qu'il faille respecter chrétiennement le cheminement de chacun. C'est justement cette atmosphère d'accueil charitable mutuel qui peut être le meilleur ferment de vie engagée et rendre le Christ «croyable» aujourd'hui.

Une autre question à se poser: Sommes-nous présents chrétiennement?

Une chose est acquise: les autorités et le personnel enseignant de l'école veulent une école-affaire-de-tous. Ils sont accueillants à la dimension religieuse tout en étant conscients que là, comme dans les autres domaines de la vie scolaire, il y a place pour l'amélioration.

Les prêtres de la zone de l'Islet-Sud
Martin Lamarre, ptre

La voix du peuple

Pour le bien des nôtres ou des vôtres?

Monsieur Yves Colpaert, Enseignant à La Pocatière.

Depuis environ quatre ans que nous nous connaissons et je vous ai rencontré plusieurs fois; soit comme collaborateur au projet du Village du Bas-Canada.

A jaser comme cela ensemble, je me suis aperçu que vous êtes un partisan

convaincu de l'école publique. Je ne crois pas me tromper en disant que dans le Journal Le Peuple vous avez déjà prétendu que pour la qualité de l'enseignement, le secondaire public à La Pocatière valait sans doute le secondaire privé.

Or, j'ai appris que samedi, le 15 mars dernier, votre fils s'est présenté pour passer

l'examen d'admission au secondaire privé.

En me limitant aux apparences, il semble qu'il y ait une différence entre ce que vous conseillez aux autres pour le bien de leurs enfants et ce que vous-même décidez pour le bien des vôtres.

Je ne veux pas créer ici une polémique entre partisans de l'école privée et de

l'école publique. Je n'ai même pas à prouver que je suis neutre sur la question puisque j'ai envoyé mes enfants dans les deux institutions.

Nous nous connaissons assez pour que je me permette de vous communiquer mon interrogation. Si ma lettre vous embarrasse, vous penserez peut-être: «Voilà

que c'est rendu que Jean-Louis m'envoie des patates chaudes par la presse». Mais cela m'étonnerait que vous me laissiez sans réponse. Je me prépare donc à vous lire et comme vous le dites si souvent avec un petit sourire aux lèvres «Sans rancune». Bien à vous,

J.L. Michaud

LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE-DU-SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
A LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Réjean Lachance
Mme Léopold Flamand
MARKETING
Gilbert Bouchard
PUBLICITAIRES
Yvon Lemieux 248-0419
André Gagnon 852-2307
Clément Montminy 248-0430

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Normand St-Pierre
COMPTABILITE
Mlle Dorothy Bermingham
SECRÉTARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

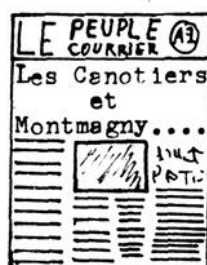
COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumond

HEBDO DE LA CÔTE-DU-SUD

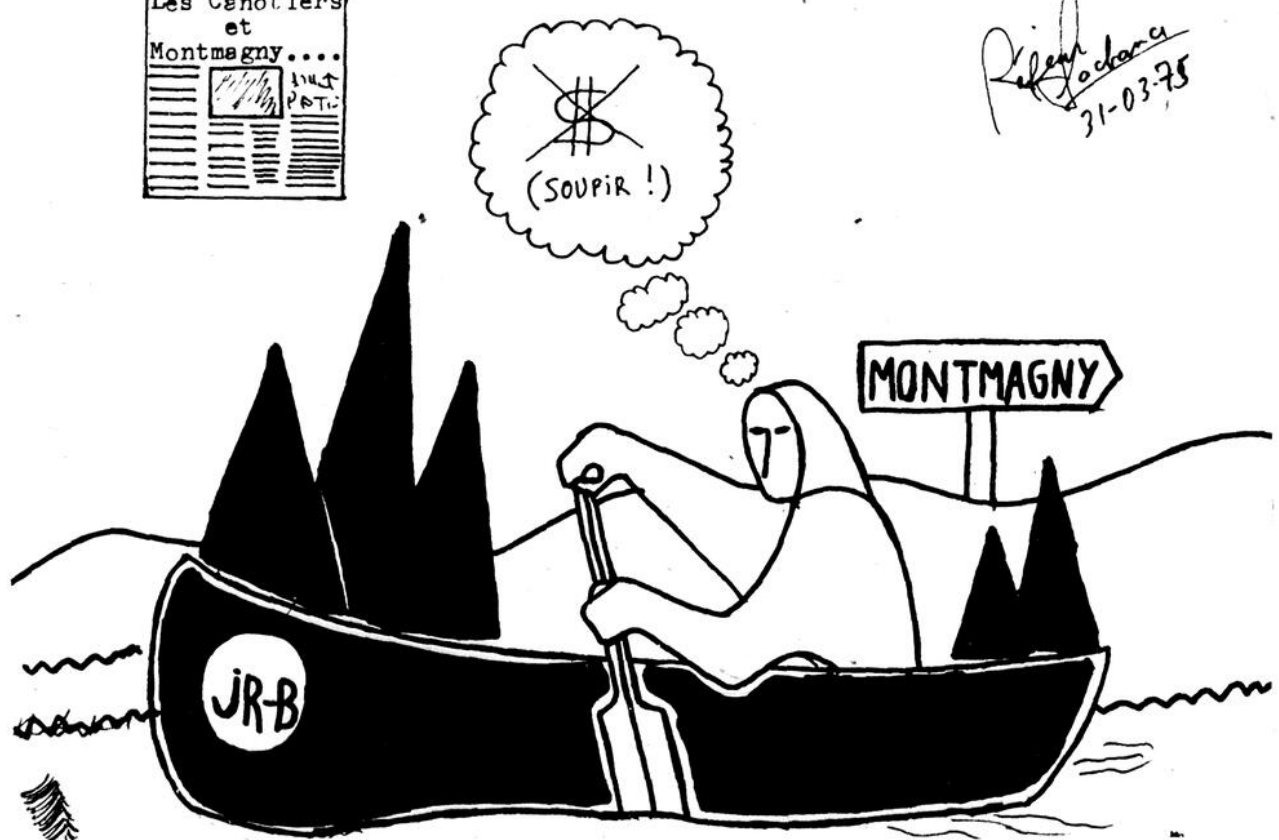


IMPRIME A L'IMPRIMERIE L'ECLAIREUR, BEAUCÉVILLE.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.



SANS COMMENTAIRES



C'est Pâques-Ompliqué!

Pâques est venu, Pâques est passé. Ouf! Oui, je soupire. Je sais, vous allez me dire: Si tu n'aimes pas Pâques, d'autres apprécient cette fête. Vous avez raison; il y en a en effet à qui la fête de Pâques fait plaisir: le vendeur de lapin en chocolat, les vendeurs de bonbons en forme d'oeufs, les médecins qui soignent les indigestions des enfants, la R.A.Q. Je suis d'accord: il y en a qui aiment Pâques.

Seulement, pour tout vous dire... Les lapins, je n'ai jamais aimé ça, je les regarde, il y en a un; dix minutes après ils sont 20. Remarquez que les lapins ont fourni nombre de plaisanteries douteuses en la fête de Pâques. Parmi tous les adultes réunis en ce jour, il y en aura toujours au moins un qui lancera la farce. Manges ton lapin en chocolat petit, sinon il y en aura deux tout à l'heure; sur ce, tout le monde rit de cette stupidité... sauf le "petit" qui met sérieusement en doute l'équilibre mental des adultes. Seulement si le "petit" veut savoir COMMENT les lapins feront pour être deux on lui conseillera vivement d'aller voir sa mère, à ce petit pervers. Aussi vous comprendrez que, moi, les lapins...

Même chose pour les oeufs. Le jour où j'ai appris que les oeufs n'étaient pas aphrodisiaques, perdent du même coup mes illusions et ma petite amie, mon attitude face à ces objets alimentaires a radicalement changé. Prenant le contre-pied, j'ai cessé d'en consommer [j'entends mes collègues me dire que ce n'est pas comme ça que je rattraperais les lapins] et maintenant je les casse... ça me donne l'impression de faire partie du gouvernement.

Evidemment, reste la R.A.Q. Loin de moi l'idée de dénigrer cette institution hautement humanitaire dont la devise est connue de tous: "Two beers or not two beers. L'agréable avec eux, c'est la facilité du troc; ils nous donnent du vin, on leur donne nos vintgs.

La troupe de théâtre "Mimosa" présente "Le Testament à La Pocatière"

La troupe "Le Mimosa" du Cégep La Pocatière présente le "Testament" de Marcel Dubé le 3 et 7 avril à 20.30 hres au Grand Amphithéâtre du Collège.

L'action se passe vers les années 30, au coeur du vieux Québec dans une famille bourgeoise, saugrenue mais non sans attrait! Le jeu scénique des personnages vous entraînera dans le tourbillon de la comédie avec leurs répliques amusantes, brutales, grivoises, romantiques et touchantes. C'est à travers leurs discussions que vous vous retrouverez à une époque de notre histoire québécoise où tout n'était que préjugés et tabous.

"Le Mimosa" se rendra également à St-Pamphile et à Montmagny au cours du mois d'avril. Venez tous en grand nombre jouer à qui perd gagne...

Martin Gamache
Publiciste pour
"Le Mimosa"

J'allais oublier le corps médical qui se donne "corps et âmes" durant cette période. Indigestions ici, malaises là, ils ne savent plus où donner de la tête. Aussi tenterai-je d'alléger leur fardeau en rappelant qu'une pomme par jour éloigne le médecin (soit dit en passant, ce proverbe ne s'applique par au gynécologue.)

Vous me demandez pourquoi je soupire en songeant à Pâques? J'ai lu dans la Bible qu'à Pâques, les disciples avaient mangé du poisson. Je soupire en me demandant qui, aujourd'hui, est le poisson.

Réjean Lachance

Dans Bellechasse et Montmagny, les producteurs de lait en bidon pourront continuer d'opérer

M. Lucien Lessard, député de Saguenay à l'Assemblée nationale et critique de l'Opposition officielle en matière agricole, est heureux d'apprendre aux producteurs de lait en bidon des comtés de Bellechasse et de Montmagny qu'à la suite de nombreuses démarches, il semble certain qu'ils pourront continuer d'opérer comme par le passé.

En effet, selon M. Claude Bergeron, directeur du Service des produits laitiers au ministère de l'Agriculture

du Québec, des ententes ont été conclues entre la Coopérative de Ste-Claire de Dorchester et la Beurrerie de Montmagny permettant à cette dernière d'accepter encore pour l'année 1975, la livraison du lait en bidon.

M. Lessard s'est dit satisfait de cette décision et a exprimé l'espoir que de telles ententes pourront être renouvelées pour les années subséquentes.

Epidémiede vols dans la région

(R.L.)— Un vol a été commis à Cap St-Ignace la semaine dernière entre le 17 et le 23 mars. En effet, M. Jean Bernier, demeurant sur la rue Principale de cette municipalité, a été soulagé d'une ciné-caméra ainsi que de trois lampes au mercure. Ces articles se trouvaient dans son automobile, garée derrière la maison.

Le lendemain, un autre vol était perpétré, à St-Paul de Montmagny. Trois hommes, en provenance de Québec, Granby et Rimouski, ont pénétré par effraction dans la demeure de Mme Noëlla Blais, de St-Paul, se sont emparés de \$36. et ont fui dans une automobile louée à Granby. Peu après, la Sûreté du Québec de Montmagny déclenchait l'Opération 100 et arrêtait les trois individus sur la route 26, 25 minutes après leur méfait. L'agent Gaétan Rouillard de la S.Q. mène l'enquête.

C'est durant le jour de Pâques qu'un troisième vol fut signalé à St-Raphaël, dans le rang du Bras. Les malfaiteurs se sont attaqués au chalet de M. Paul

Savoie, de Val-d'Or et ont fait main basse sur un poêle, des meubles et différents articles ménagers. L'agent G. Rouillard mène l'enquête.

Dolan & Boutin Tél: 248-1115

PIERRE BOUTIN, notaire

Cessionnaire des greffes de:
L. Pelletier, D. Plante et G. Bélanger

78, ave de la Gare Montmagny G5V 2S9

NOUS VENONS

**DE
RECEVOIR**

**UNE
VANNE**

DE TAPIS

**Le plus
beau stock de
tapis jamais eu
depuis 2 ans**

**28 ROULEAUX ASSORTIS
à une qualité exceptionnelle**

Rég.: \$12.95

à \$24.95 à

50%
d'escompte

**3
0
0
0
VERGES**

Pas de mises de côté Les prix indiqués sont valables jusqu'au 15 avril 75

(Morigeau)

St-François

JACQUES DUMAS 259-7741



La brasserie Molson a tenu à contribuer à la souscription pour l'aréna de St-Pamphile. Son représentant Guy Bélanger (à gauche) remet un chèque de \$500. au président de la Commission des sports et loisirs, Denis Blanchet (à droite).

L'aréna de St-Pamphile coûtera \$55,000 de plus

par Mme L. Flamand

L'assemblée spéciale des contribuables du 25 mars visait l'autorisation des contribuables pour une dépense additionnelle de \$55,000. devant couvrir les frais du règlement 60 (aréna) et l'approbation d'une subvention de \$25,000.

Le projet initial de l'aréna était de \$210,000., ce qui comportait la charpente et la glace; certaines dépenses supplémentaires n'avaient pas été prévues. L'inflation est un des premiers facteurs de l'augmentation du coût, ainsi que certains services supplémentaires comme le restaurant, les gradins autour de la patinoire qui ont été effectués par un projet Initiatives Locales dont la

municipalité défrayait le coût des matériaux.

Cette balance de \$55,000. sera financée par une subvention de \$25,000. obtenue récemment du ministère répartis sur une période de 5 ans et le reste soit \$30,000. sera complété par l'excédant de l'exercice financier 74 de la municipalité.

La souscription populaire lancée en avril 74 pour l'aréna a atteint approximativement la somme de \$50,000.; on attend encore certains dons qui devraient entrer sous peu; au courant de la semaine dernière, la commission des sports et loisirs recevaient un \$500. de la brasserie Molson. Ces dons sont toujours bien appréciés.

Quelle sera la solution au problème d'eau à St-Pamphile ?

par Mme L. Flamand

C'est la question que la population de St-Pamphile se pose devant une situation qui dure depuis six semaines.

L'approvisionnement est insuffisant pour le nombre d'abonnés; à un certain moment, on attribuait cette pénurie aux usagers qui laissaient couler les robinets et aux nombreux bris dans le

réseau parce que les employés municipaux affirment que l'hiver 75 a été une saison très dure sur le réseau.

Avec l'arrivée du printemps on prétend que le débit normal se stabilisera, à date le camion citerne a cessé de fonctionner vu le coût très élevé de cette opération de dépannage; l'approvisionnement se

complète par le déversement de l'eau d'un étang tout près des réservoirs, ce qui nous permet de douter de la qualité de l'eau consommée.

Le maire J. Leblanc nous assure, après une rencontre avec l'ingénieur de la ville, avoir reçu l'autorisation de creuser un puits pour remédier au problème le plus tôt possible. Dès cette semaine, les préposés à ce service

rencontreront les propriétaires pour prendre les options d'achat sur certains terrains déterminés; le maire ajoute que pour l'immédiate, la situation sera réglée mais il faudra penser à autre chose pour St-Pamphile, vue l'augmentation du nombre d'abonnés et les nombreux prolongements effectués depuis 2 à 3 ans.

Trois blessés sur la route 204

(Mme L. Flamand) — Samedi vers 14h15, trois automobiles entraient en collision sur la route 204 à environ 3 milles du village St-Pamphile.

L'accident s'est produit lorsque Léonard Thibeault de St-Pamphile tournant vers la gauche, heurta l'automobile de René Leclerc de St-Pamphile.

Un autre automobiliste Alain Chalifour de Rivière-du-Loup suivant d'assez près M. Leclerc n'a pu freiner et à son tour frappa l'auto de M. Thibeault.

Les trois blessés sont MM. Chalifour, Daniel Dubé, de St-Antonin Rivière-du-Loup, le passager de M. Chalifour et Mme Rosaline Leblanc qui occupait l'automobile de M. Thibeault; ils furent transportés par les ambulanciers Claudius Lavoie à l'Hôtel-Dieu de Lévis où leur état semble assez critique. Deux des véhicules sont des pertes totales. Les agents Dussault et Tanguay du poste St-Pamphile furent dépêchés sur les lieux et poursuivent l'enquête.

Nettoyage de tapis

Procédé à la vapeur

Guilbert Pelletier

St-Félicité
359-2426

Tél.: 247-5847

CONSTRUCTIONS

LANDRY & FILS ENR.

VENTE DE MAISONS USINÉES — REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

L'Islet-sur-Mer, Qué. GOR 2B0

EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

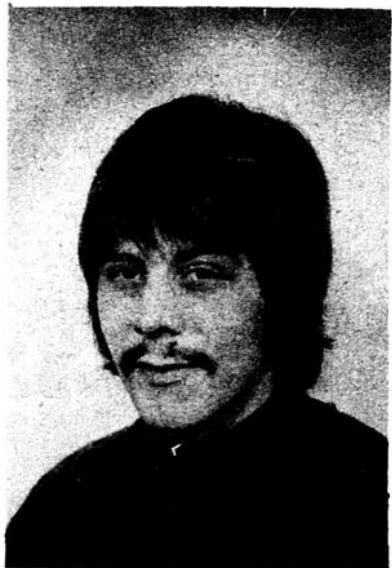
70 Boul. Blais Ouest, Berthier sur Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine

présente un des nouveaux modèles "1975"

HABITEC
2000

SATURNE



Jean-Marie Bourgault

Responsable de
l'alignement et du
balancement des
roues

Nous possédons chez Thériault Auto

l'équipement et les connaissances nécessaires

pour vous donner une entière satisfaction dans l'alignement et le balancement des roues.

**THERIAULT
AUTO INC.**

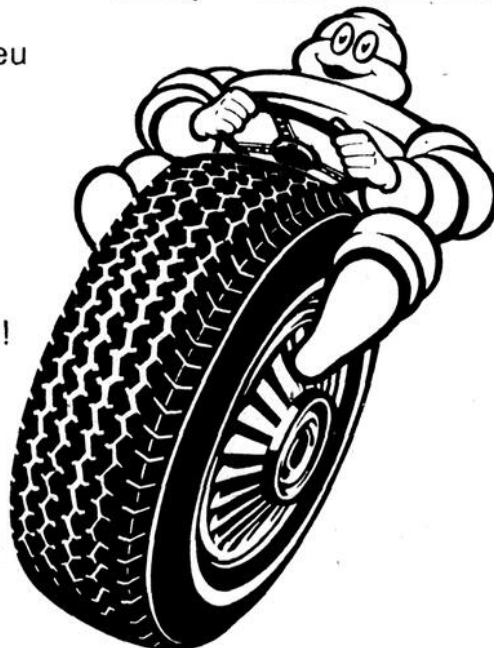


359-2252

Ste-Perpétue, Cte L'Islet

MICHELIN c'est RADIALEMENT LE PREMIER PARCE QUE

Michelin, le pionnier du radial, inventa le pneu radial à ceinture de câbles d'acier en 1948. Depuis ce temps, des millions de clients satisfaits de la valeur exceptionnelle des pneus à carcasse radiale Michelin, ont parcouru plus de milles sur du Michelin qu'ils en auraient parcourus avec des pneus ordinaires, tout en économisant de l'essence! Une telle réputation, depuis plus de 25 ans, a fait que Michelin est le plus important fabricant au monde de pneus à carcasse radiale à ceinture de câbles d'acier. Il n'en tient qu'à vous de tout connaître sur le radial Michelin chez



Des projets et des réalisations

L'organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix soutient dans le Tiers-Monde des projets de développement adaptés aux besoins et aux possibilités des milieux concernés. C'est tantôt l'éducation et l'alphabétisation, tantôt l'élevage et les pêcheries, tantôt les industries artisanales ou les secours d'urgence tantôt les mouvements coopératifs, le développement communautaire ou le bien-être et la santé.

L'agriculture et l'irrigation demeurent cependant des préoccupations prioritaires. Là où l'agriculture est nettement insuffisante (et les exemples ne manquent pas), on entreprend de la promouvoir.

L'«Opération Charrue» dans la localité de Malaimbandy à Madagascar va dans ce sens. Il s'agit d'habituer les paysans de l'endroit à se servir davantage de la charrue et d'autres outils agricoles. Et cela, pour faciliter leur tâche et augmenter le rendement de leur terre. Par la suite, on s'efforcera de former une association précoopérative qui regroupera les paysans de la région et s'occupera de la location, de la vente et de l'achat de charrues, boeufs, semences, engrais, etc. Puis, ce seront les cours de formation aux jeunes cultivateurs, l'engagement d'un technicien agri-

cole pour continuer le perfectionnement des paysans et l'amélioration des méthodes de culture, l'introduction de l'élevage, etc.

A Ezhudesom, village de 21,000 habitants en Inde, la situation est à peu près semblable: le chômage est élevé, le revenu familial insuffisant (les terres ont une dimension moyenne d'un acre), les fermiers ne peuvent se procurer des engrais fertilisants, la malnutrition est quasi générale.

Le projet mis sur pied, c'est l'élevage de bovins pour une coopérative de jeunes. Ce sera là une nouvelle source d'emploi pour les jeunes et de revenu pour les familles. La production de lait et de viande assurera une meilleure nutrition. Le manque de fertilisants sera un peu compensé par l'engrais animal. C'est un projet de \$13,487.00.

Dans une localité du Paraguay, on réorganisera un dispensaire. Dans la province de Formosa en Argentine, un projet de \$120,230.00 permettra le financement des ligues agraires. Grâce à ces ligues, 6,000 familles de paysans peuvent demeurer groupées, bénéficier d'une équipe de moniteurs et d'éducateurs, avoir accès à des soins médicaux et à une habitation plus adéquate, jouir d'avantages qui amélioreront leurs conditions de vie.

En Haïti, le mouvement coopératif profitera de l'aide de Développement et Paix; en Haute-Volta, ce sera une opération pour éviter la faim; et ainsi de suite.

Les projets ne manquent pas. Chaque année, Développement et Paix ne peut assumer tous ceux qui lui sont soumis. Deux ou trois millions de dollars, c'est une belle somme, mais les besoins sont encore plus grands.

La bonne volonté et l'initiative ne manquent pas dans le Tiers-Monde. Pouvons-nous en dire autant sur nous-mêmes? Notre solidarité gagne-t-elle du terrain?

Développement et paix
Section Diocésaine
Par Marcel Mignault

Remerciements de sympathie

Mme Ghyslaine Nadeau et sa fille Caroline ainsi que la famille de M. et Mme Arthur Nadeau et celle de M. Mme Laurent Chabot de Québec, remercient sincèrement les Gardes Paroissiales, les Biscuits, et toutes les personnes qui ont témoigné leurs sympathies lors du décès de M. Léandre Nadeau de Ste Apolline, soit par des offrandes aux messes, des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'Eglise lors des funérailles, le 6 janvier en l'église de Ste Apolline.

LEANDRE BOUTIN

ASSURANCE-VIE
ET FONDS MUTUELS

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246-5510 Rés. Bureau (418) 837-2421



Médecine Naturelle Générale

DR. JEAN CADRIN

Spécialité:
Psychosomatique
Chymomassage
Phytothérapie

Membre de l'ordre des Naturothérapeutes du Québec Inc.

Sur rendez-vous seulement

TEL: 886-3541

Heures de Bureau: 2 heures P.M. à 9 heures P.M. du lundi au vendredi

Rang du Rocher St-Valier (Près de la sortie 219 Route 20)

La voix du peuple / Le financement du Parti Québécois

Comme à chaque année, le Parti Québécois de Montmagny-L'Islet fait appel aux citoyens du comté pour recueillir les sommes nécessaires à son financement. N'étant pas lié aux grands intérêts financiers comme le sont d'autres formations politiques nous sommes présentement à solliciter des fonds pour financer nos opérations courantes et préparer la prochaine lutte électorale.

Le financement du parti par un très grand nombre de citoyens est une des meilleures garanties pour avoir un gouvernement agissant en fonction des besoins et priorités de la collectivité. Si le gouvernement de M. Bourassa appliquait ce dernier principe il aurait sans doute

beaucoup moins de problèmes avec les nombreux cas de patronages qui surgissent présentement et les intérêts fondamentaux des québécois seraient beaucoup mieux servis.

L'opération ressource dans notre comté durera environ un mois et nous comptons pouvoir rencontrer tous les

membres et sympathisants du parti.

Au cours de l'opération soit le 10 avril 1975 à l'Artisan de St-Jean Port-Joli, un membre de l'exécutif national viendra rencontrer tous les sympathisants et membres.

Nous vous invitons ci-

toyens de Montmagny-L'Islet à vous joindre à nous le 10 avril et à faire votre modeste part pour que ce pays si proche soit le plus rapidement aux québécois.

L'exécutif du
Parti Québécois de
Montmagny L'Islet
Par Michel Côté Prés.

Pour un choix complet à bon prix
d'appareils et accessoires
photographiques

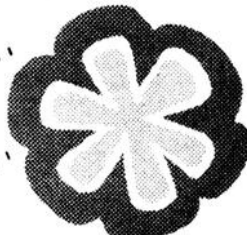
Studio Georges Deroy Enr.

Visitez le spécialiste de la Côte-au-Sud:

Cap St-Ignace
246-5614

Grande vente de peinture

V'là l'beau temps...
V'là l'joli blanc...



Couvre en une couche les boiseries, les murs, etc. . . déjà revêtus d'une sous-couche. Sèche presque sans odeur. Se lave très facilement. Se vend seulement en blanc.



Peinture idéale pour mur, plafond, boiserie et bois. Produite avec des pigments choisis, elle couvre la plupart des surfaces en une seule couche. Disponible au prix régulier dans les couleurs "AVANT-GARDE".



CROWN DIAMOND

pour longtemps.

Crown Diamond et China White, reconnues pour leur très haute qualité, sont produites par Crown Diamond Ltée., des peintures pour longtemps

EDOUARD GENDREAU INC.

BOIS - MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

111, Boul. Taché Ouest, Montmagny, Qué. G5V 3A6 **248-0845**





Semaine de la Femme à La Pocatière

Depuis déjà quelques semaines, les préparatifs vont bon train à l'organisation de la Semaine de la Femme à La Pocatière.

Plusieurs activités sont prévues. Citons, entre autres, la journée de l'artisanat, deux soupers-mode et une conférence. De même

que la soirée de la personnalité sportive 1975 qui clôturera cette Semaine.

Vous trouverez tous les détails se rapportant à ces activités dans le programme que vous pouvez vous procurer chez les marchands de la ville.

Nous vous invitons tous à

venir célébrer avec nous, du 5 au 12 avril prochain, le 10^e anniversaire de la Semaine de la Femme à La Pocatière.

Comité de Publicité
Mme René Lajeunesse,
Responsable.



LOUVETEAUX DE ST-JEAN PORT-JOLI À L'ISLET. Les Louveteaux de St-Jean Port-Joli ont vécu une grande chasse remplie d'activités intéressantes samedi le 15 mars, alors qu'ils étaient reçus au local scout de L'Islet. Une partie de la meute de cette localité ont eux aussi participé à cette chasse sportive. A cette occasion les louveteaux François R. François B. Eric, Jacques Kevan et Robin se sont vus remettre quelques coups de dents pour leur participation depuis le début de l'année. De plus nous avons vécu ensemble une célébration de la parole par laquelle nous nous sommes créés de nouveaux liens. Nous voudrions répéter de telles chasses et crier plus fort notre maître mot "DE NOTRE MIEUX".
Merci aux loups de L'Islet pour leur hospitalité. Groupe Scout du Port-Joli Jude Bonneau, C.P. 71 St-Jean Port-Joli.

Fermières de Rivière-Ouelle

Le 17 mars dernier avait lieu la réunion mensuelle des Fermières de Rivière-Ouelle. Les dames ont répondu en grand nombre. La 59^e Fermière a été accueillie chaleureusement.

Après la prière, la secrétaire Mme Henri Hudon lut le procès-verbal. Mme La présidente discuta des projets à venir. Les Fermières apprenaient avec joie que la Caisse Populaire de Rivière-Ouelle leur avait fait don d'un montant de \$500. pour l'achat d'un métier. Ceci ne manquera sûrement d'encourager les membres de tisser, soit pour elles ou pour la bonne marche du Cercle.

Mme Robert Gagnon, présidente, lance un appel à toutes celles qui veulent se joindre aux membres actuels. Un prix de présence a été donné par Mme Marcel Lambert et gagné par Mme Ronald Lachance. La soirée s'est terminée par un succulent café et des biscuits.

Henriette Gagnon
Bibliothécaire

Jacques Gaumond Enr.
VENTE - REPARATION - LOCATION.
D'AMEUBLEMENT DE BUREAU.
77 Est St-Jean Baptiste Montmagny.
248-2454 Res.: 248-2831
SITUÉ AU CENTRE VILLE

**MAINTENANT
UNE NOUVELLE
COMMODITÉ**

3M
COMPANY

Laissez-nous vous démontrer les avantages exceptionnels de photocopie du modèle de bureau "107" "151" ou "501". L'appareil de photocopie "107" "151" ou "501" 3M sort des copies de qualité qui ne le cèdent en rien à celles des appareils les plus chers!

fiancée,
du
neuf...

STUDIO GOSSEIN

Masque Orlane pour le visage

Fabuleux Utilisez Masque Rose une fois par semaine, pour stimuler la circulation, retenir les huiles naturelles, garder l'humidité de la peau. Masque Rose, calme, adoucit, et diminue les signes de fatigue qui donnent un teint terne. Masque Rose 2.25 oz. Orlane le garantie	Merveilleux Utilisez Masque Bleu 1 à 2 fois par semaine, pour absorber les impuretés et les huiles grasses de la peau, pour reposer, garder la brillance de la peau et l'éclaircir. Masque Bleu 2.25 oz. Orlane le garantie	Trop beau pour les mots Utilisez Masque Transparent aussi souvent que vous le désirez, ou que vous en sentiez le besoin: Pour adoucir, raffermir et relever votre teint. Quelques minutes après l'application, enlevez-le et soudainement votre visage respire d'une nouvelle vitalité. Masque Transparent 2.3 oz. Orlane le garantie
---	--	--

Quand vous voulez être vu sous votre meilleur jour
utilisez

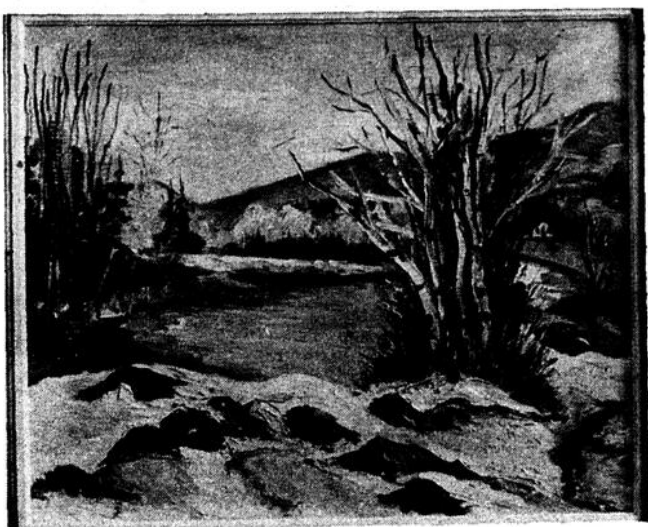
ORLANE
PARIS

Un cadeau vous sera remis
avec tout achat de
\$7.50 et plus

Prenez rendez-vous pour bénéficier d'un examen spécial de votre peau avec le lecteur de la peau et pour consulter la représentante Orlane de Paris, Mme. Brossard du 2 au 5 avril 1975 en composant **248-0333 Pharmacie Bergeron**

PHARMACIE BERGERON ENR.

93, ST-Jean Baptiste Est Montmagny 248-0333 Deny Thibault Pharmatien Prop.



Une oeuvre de Blanche Gendron

Blanche Gendron au Manoir Dupuis

Blanche Gendron, peintre de Québec, exposera ses oeuvres les 17, 18 et 19 avril prochains.

Elle a suivi des cours de peinture et de céramique pendant quatre ans avec Soeur Aline Demers, C.N.D.

Elle étudia ensuite le dessin, la peinture et l'appréciation des arts avec M. Louis Girard, peintre. Puis, elle travailla avec les peintres suivants, Pauline Chartrand, Louis Leclerc, Pierre Caron, Maurice Lebon, Rachelle

Moisan, et suivit une session d'été avec Jean Khanbegian à Bar Harbor dans le Maine aux Etats-Unis.

Elle a exposé aux Galeries Lafayette à Québec, au Y.M.C.A. à Québec également, à l'édifice la Solidarité

au Centre Culturel de Sillery, ainsi qu'aux banques Toronto Dominion de Charlesbourg et du Centre Industriel Saint-Malo. Elle fait maintenant partie de l'Atelier du Centre Culturel de Charlesbourg.

Popularti présente 4 films

le 6 avril au Manoir Dupuis

quatre films, d'une durée variant de 10 minutes à 26 minutes chacun, constituent ce programme de Ciné-participation, offert avec la collaboration de Popularti Inc. à la salle Manoir Couillard Dupuis le dimanche 6 avril à 8 heures.

Trois de ces films de l'ONF ont été choisis en fonction d'un sujet qu'ils ont en commun: la drogue, sous ses formes les plus différentes. Voilà donc qui devrait solliciter l'attention de tous ceux que la question intéresse.

Le premier de ces films, qui a une durée de 26 minutes, a été tourné par Jean Beaudin qui a fait appel à des comédiens professionnels pour représenter des personnages de tous les jours, même s'ils sont ici de fiction, dont un scénario et des dialogues de Jacques Jacob révèlent une intéressante observation de comportements vis-à-vis de la drogue, à la faveur d'une émission de télévision sur le sujet face à laquelle ces personnages, placés en trois endroits différents (un bar, une cuisine et un presbytère) réagiront, ignorant qu'à leur façon ils sont eux aussi des drogués qui s'ignorent, intoxiqués d'alcool ou de tabac sinon simplement d'habitudes courantes dont ils ne peuvent se passer, car elles leur assurent une certaine évasion. "Les indroguables" est donc un film qui impliquera en même temps le spectateur à s'interroger

lui-même sur la question. denyse Filiatrault, Denis Drouin, Guy l'Ecuyer, Denyse Proulx, René Caron, Daniel Pilon, Jean-Louis Paris, Denise Pelletier et Marc Favreau sont quelques uns des nombreux noms qui figurent au générique de la distribution.

Dans "l'homme ne vit pas seulement de pain", le réalisateur Vaclav Halp nous présente un documentaire sur les effets du LSD, tels qu'ils furent expérimentés en laboratoire.

De son côté, le réalisateur Gene Feldman nous démontre, dans un film qu'il a intitulé "On y touche presque tous", l'influence que peut exercer auprès d'un enfant l'usage quotidien que font ses parents d'alcool, de cigarettes et de pilules pour les nerfs.

L'enfance encore est le sujet du film d'animation "Rien qu'une petite chanson d'amour", où dans ce cas Viviane Elnécavé s'est employée à nous montrer l'univers clos et fragile, mais toujours édifant, de l'enfance dans une quête d'amour et d'affirmation qui s'accompagne souvent de chagrins et de déceptions.

L'admission à ce programme est gratuite. C'est un visionnement public qui s'insère dans le cadre d'une vaste série de plusieurs programmes présentés par l'Office National du Film à la grandeur du Québec. Pour information 248-6022

Tissage: une détente agréable

Popularti Inc. vous rappelle que la conférence de M. Robert Leclerc des métiers à tisser «Nilus Leclerc Inc.», se tiendra vendredi le 4 avril au Manoir C. Dupuis à 20 hres.

Popularti Inc. est fier d'offrir à la population cette opportunité. Cette conférence et l'exposition qui suivra apporteront aux amateurs de tissage, "des éléments précieux soit par les techniques, des pays étrangers montrées en diapositives et

expliquées par le conférencier, ou par tous les conseils sur les fameux métiers à tisser.

Cette exposition se tiendra du 4 au 11 avril inclusivement et une technicienne se tiendra sur les lieux de l'exposition de 2 hres à 5 hres l'après-midi et de 7 hres à 9 hres tous les soirs.

Monsieur Leclerc sera également présent aussi souvent que ses nombreuses activités le lui permettront. Cordiale bienvenue à tous. Popularti Inc.

**C'EST LE TEMPS
OU JAMAIS
D'ACHETER UN TÉLÉCOULEUR!**

**5^E OFFRE ANNUELLE
JOURS DE
VRAIES VALEURS**



Les réputés télécouleurs XL-100 RCA en un choix de 2 splendides meubles ou d'un léger portatif... électrophonemagnétophone stéréo 8 pistes type meuble... tout cela construit et vendu à prix spécial pendant cette période unique de l'année!

- A. Meuble Colonial XL-100 26" sur roulettes, modèle CCU 985
- B. Meuble Contemporain XL-100 26" sur roulettes, modèle CCU 984
- C. Portatif AccuLine XL-100 20", couleur noyer royal avec garniture de ton platine, modèle CTU 528
- D. Électrophonemagnétophone 8 pistes AM/FM/Multiplex, table tournante 4 vitesses, meuble de 60". Modèle SFG 2146.

CONDITIONS BUDGÉTAIRES,
AU CHOIX

RCA

Genest Electronique Enr.

J.P. Journeault prop. (Membre de la corp. des Electroniciens du Québec)

VENTE ET SERVICE

82 St-Thomas Montmagny 248-2909

Avant d'acheter quoi que ce soit en vêtement pour homme, un conseil allez faire un tour à la Mercerie



**Robert
(Bob) Normand**

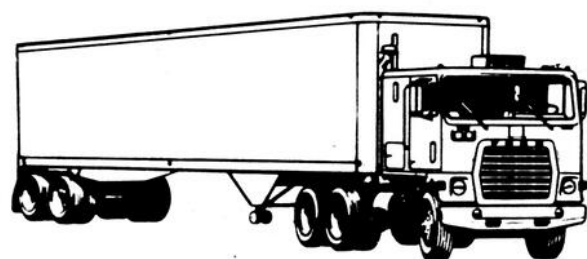
82, Rue St-Jean Baptiste Est, Montmagny, 248-3757.



**20 à 50% de
réduction sur toute
la marchandise**

Chabot Auto

Centre de camions complet



**Le produit, les spécialistes,
les pièces et le service complet
pour l'entretien de votre camion**

Gamme complète des camions Ford

Des pick-ups aux routiers nous avons un camion FORD qui convient à votre besoin, nous avons des pick-ups des Econoline des Bronco. la populaire série F, la série W à cabine basculante et les camions extra lourds de la série Louisville.

Une équipe de vente expérimentée

Nos vendeurs connaissent nos camions et ils savent choisir le camion équipé selon vos besoins, que vous ayez besoin d'un pick-up ou un camion extra-lourd.

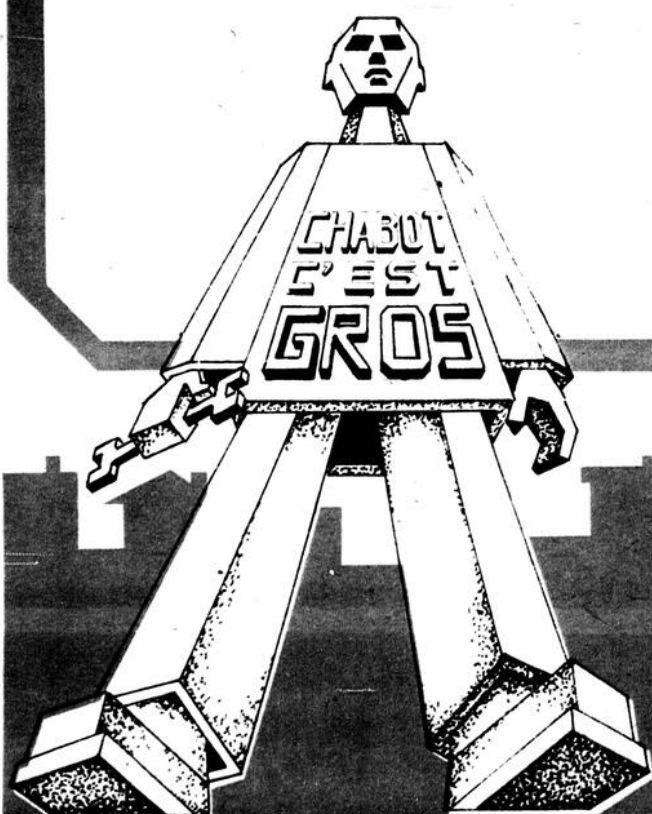
Des experts pour l'entretien de votre camion

Nous avons des experts pour entretenir et réparer vos camions quelque soit la sorte et la grosseur. Nos techniciens certifiés ont les connaissances et l'outillage voulus pour faire vos réparations vite et bien.

Des pièces pour tous les genres de camions

Nous pouvons vous fournir pour pratiquement n'importe quel sorte de camions. Spicer, Dana, Eaton, Commins, Caterpillar, Detroit diesel. Nous pouvons vous donner le meilleur service de la région.

**Les camions Ford, plus on
les regarde, plus on les aime!**



CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.

LE CENTRE DU CAMION

ROUTE 232,
CARRÉ DES PÊCHES,
MONTMAGNY
248-0612

La Caisse de St-Mathieu hausse son actif de près de \$600,000

Récemment, la Caisse Populaire de St Mathieu de Montmagny présentait son 25e rapport annuel, avec un actif de \$4,424,969. Celui-ci se subdivisait en \$576,498. en caisse, \$1,194,853. provenant des placements, \$24,020. venant des placements dans les organismes du Mouvement Desjardins.

Egalement à l'actif, figuraient \$974,571. provenant des prêts sur reconnaissance de dette, \$1,587,927. des prêts sur hypothèques, \$2990 des terrains, \$22,942. des immeubles, \$9,671 des ameublements et équipements \$31,497. des autres éléments de l'actif.

Equilibrant le budget, le passif se présentait avec \$4,424,969, répartis ainsi:

\$173,683. au Capital Social, \$3,933,296. à l'épargne, \$146,634. aux autres éléments de passif, \$28,813. de trop perçu non réparti et \$142,543. à la réserve générale. Ajoutons que le budget de 1973 se chiffrait à \$3,831,698.

Il ressort que ce fut une très bonne année pour la Caisse Populaire de St Mathieu, qui a vu son actif augmenter de \$593,271., et le nombre de ses sociétaires passer de 2999 à 3154. Les Prêts sur reconnaissance de dette furent plus nombreux cette année. De plus, la Caisse populaire offre deux nouveaux services d'épargne: l'épargne-retraite et l'épargne-logement. Ce dernier offre de nombreux avantages, en-

tres autres du côté impôt.

D'autre part, le 25 mars dernier, M. Eugène Gaumond, président de la Caisse Populaire de St Mathieu prononçait son discours annuel de l'assemblée générale devant une assistance de plus de 180 personnes. M. Gaumond souligna la hausse de l'actif, ainsi que celle du nombre des sociétaires, rappela que les intérêts payés étaient de l'ordre de \$203,859. soit \$53,164 de plus qu'en 1973.

Le président de la Caisse déclara aussi qu'une étude de rentabilité était entreprise, en vue d'un agrandissement éventuel des locaux de la Caisse Populaire de St Mathieu.

En ce 25e anniversaire de

fondation de la Caisse, M. Gaumond invita tous les membres à participer à une rencontre spéciale qui sera tenue durant l'année.

M. Gaumond profita également de la circonstance pour féliciter les citoyens du Quartier Sud pour leur attitude qui fut décisive quant aux travaux de réfection de ce quartier.

M. Jean-Guy Kirouac gagnant d'Expo-Photos à L'Islet

[R.L.] L'exposition de photographies qui se tenait en fin de semaine dernière à L'Isletville s'est terminée dimanche le 30 mars dernier par la remise des prix.

C'est parmi les 11 exposants que furent choisis les gagnants: soit 1er Prix, M. Jean Guy Kirouac de St-Eugène, deuxième prix: Jacques Thibeault de L'Islet-sur-Mer, troisième prix Sylvain

Caron de L'Isletville et quatrième prix Gilles Poiras de L'Isletville. La caméra .35 millimètres, prix du tirage, fut attribuée à Mlle Myriamne Boulanger de Montmagny.

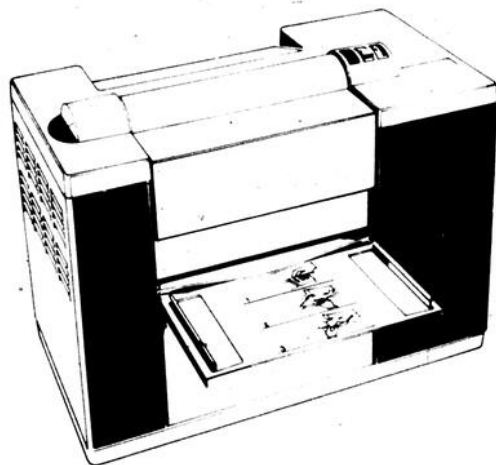
Il est à noter que si les exposants venaient de différents endroits de la région, trop peu de gens de L'Isletville ont participé ou visité cette exposition.

C'EST LA FÊTE

Si vous louez un PHOTOCOPIEUR, lisez CECI attentivement...

- 1 réduisez le coût de vos photocopies
- 2 pas de charge de compteur
- 3 taux de location qui n'augmentera pas
- 4 vos paiements de location sont applicables sur l'achat du photocopieur

LES PHOTOCOPIEURS OLIVETTI



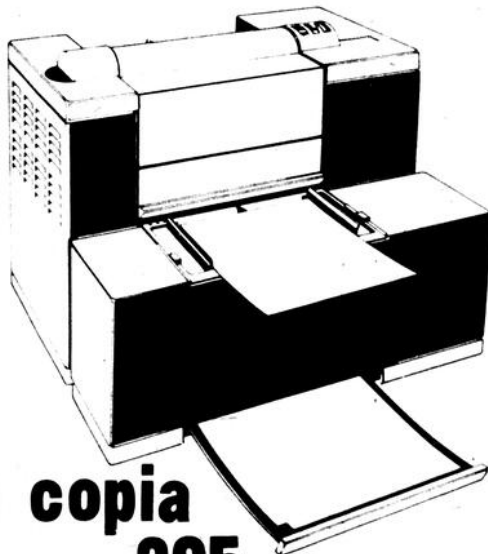
le copia 205

avantages:

Le copia 205 est un photocopieur électrostatique de bureau très économique. Il donne des copies claires en noir et blanc qui ne pâlissent pas et sans perte d'image. Son fonctionnement est facile et rapide. Il copie tout document original: stylo-bille, plume-fontaine, dessins, crayons rouge et noir, estampilles: en 8 secondes par copie de format lettre.

achat-comptant \$575.

location-achat **23.00** mois



le copia 305

avantages:

Peu coûteux, le copieur électrostatique de bureau Olivetti utilise un rouleau de papier, qu'il coupe aux dimensions exactes de l'original, automatiquement. Vous obtenez des copies claires et nettes pouvant mesurer jusqu'à 19" de longueur en 10 secondes ou moins. Faites des copies à partir du rouleau ou de feuilles de papier individuelles de deux formats. Rapide, d'emploi facile et propre.

achat-comptant \$849.

location-achat **33.96** mois.



le copia 405

avantages:

Un sélecteur permet d'obtenir des copies de 8" à 15". Le sélecteur "multicopies" permet à l'opérateur de choisir de 1 à 10 copies ou "c" pour une production continue de copies. Il utilise du papier de 4" à 11" produisant 450 copies de 11" par rouleau.

achat-comptant \$1350.

location-achat **54.00** mois

comparez les avantages de notre plan de location-achat, et téléphonez-nous pour une démonstration

* option-achat: 10% de la valeur originale

* le plan de location-achat est compté sur une période de 36 mois

bellavance

Montmagny

(418) 248-3877

Croc-l'oeil

PAS D'HORAIRE— Nous nous voyons cette semaine dans l'impossibilité de vous présenter l'horaire de télévision à cause d'un retard dans la livraison du matériel dû au congé de la fête de Pâques. Veuillez nous en excuser.

FERMIERES— La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny se tiendra le lundi 7 avril prochain à 8 heures p.m., à l'école Beaubien. Le conférencier invité sera M. Léopold Côté. Prière à toutes d'être présentes.

ON VOUS ATTEND— Le dernier tournoi de cartes 500 à être organisé par la Garde paroissiale de l'Islet se tiendra dimanche prochain le 6 avril, à compter de 7 heures p.m., à la salle du Collège de L'Islet-sur-Mer. Huit trophées d'une valeur globale de \$300. seront remis aux quatre équipes finalistes. Amenez-y vos amis; bienvenue à tous.

CITOYENS DE BERTHIER-SUR-MER— Vous n'êtes pas sans savoir que la Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer est officiellement en place depuis le 12 mars dernier. Ceux qui auraient des suggestions à formuler à la Ligue ou ceux qui désirent plus d'information sur ce nouvel organisme à caractère populaire sont priés de communiquer par écrit avec La Ligue des Citoyens de Berthier-sur-Mer, aux soins de M. Gérard Nicole, 47, rue Principale ouest, Berthier-sur-Mer, comté de Montmagny.



Imprimés de tout genres

• Cartes d'affaires-En-têtes de lettres-Enveloppes-Factures
• Chèques-Circulaires-Brochures
• Dépliants-Créations, etc...

Service rapide

POUR REPRESENTANT APPELER: **248-4805**

IMPRIMERIE TACHÉ ENR.

Propriétaire Jean Mootz

404 Boul. Taché Est - Montmagny

RENCONTRE DYNAMIQUE SUR LA MOTIVATION

— Une capsule d'optimisme...
— Un pas vers de nouvelles découvertes...
— Un atout de plus pour réussir...

Avec le spécialiste de réputation internationale **Georges Couture**

Une invitation de la **Chambre de Commerce de Montmagny**.

Date: Dimanche 6 avril 1975

Heure: 20 heures 30

Lieu: Ecole St-Thomas,

111, 7e Rue Montmagny

Prix: \$2.50 Etudiants: \$1.00

Cartes en vente Boutique Capucine, Polyvalente L. J. Casault, M. Jean Rouleau.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au **PEUPLE/COURRIER**

Pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an
14.00 pour 2 ans
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

PARTIE DE CARTES— Une partie de cartes organisée par le Cercle des Fermières de St-Cyrille aura lieu dimanche prochain le 6 avril, à compter de 8 heures p.m., à la salle paroissiale de St-Cyrille. De nombreux prix seront attribués. Une invitation spéciale est lancée aux Fermières des cercles environnants et à leurs amis.

COURS DE PILOTAGE— Des cours de pilotage d'avion seront donnés à Montmagny ce printemps si nous avons le nombre d'inscriptions requis (15 personnes). Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Gaston Gosselin à 248-1598.

UNE CHAMBRE DE COMMERCE A L'ILE-AUX-GRUES? Des notables de l'Île-aux-Grues travaillent présentement à la mise sur pied d'une Chambre de commerce dans cette municipalité. Ils ont pour ce faire la collaboration de la Chambre de Commerce de Montmagny et notamment de son dynamique président, M. Roland Mathurin. Afin qu'une Chambre de Commerce puisse avoir son statut légal, il lui faut un minimum de 30 membres, et c'est ce qu'on s'affaire à trouver sur l'Île-aux-Grues. La population de cette municipalité, selon le dernier recensement, est de 224 habitants.

VILLE DE L'ISLET— Les filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de Bonsecours de l'Islet, sont priées de prendre note que leur assemblée mensuelle aura lieu lundi le 7 avril à 20 hres, à la Salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet. Vous êtes priées d'y assister.

RENCONTRE DYNAMIQUE— N'oubliez pas dimanche prochain 6 avril, la Rencontre Dynamique sur la Motivation présentée par votre Chambre de Commerce. Un animateur de réputation internationale vous permettra de vivre une expérience des plus enrichissantes.

La Chambre de Commerce de Montmagny.

ST-ADALBERT— Dans les cadres de la campagne d'auto-financement du centre des Mains d'Art Inc. l'Islet-Sud, la population est invitée au couvent de St-Adalbert pour un tournoi de cartes dimanche le 13 avril. Vous pouvez vous inscrire toute la journée du samedi en téléphonant au numéro 356-5082 et 356-5179, ainsi que le dimanche matin avant 9 hres. Une salle sera aménagée pour le tournoi de Charlemagne et une autre salle sera à la disposition de ceux qui veulent jouer librement. Un service de cafétéria fonctionnera toute la journée. De nombreux prix de présence seront distribués ainsi que des trophées. Permis de la Régie. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, il y a place pour tout le monde.

ACTIVITES DU CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU— Nous rappelons à tous nos membres que la soirée mensuelle du Club de l'Age d'Or de St-Mathieu aura lieu au local samedi 5 avril à 8 hres précises. Prière d'apporter votre carte de membre. Maintenant, Attention! Dimanche 13 avril prochain à 6 heures, à la Salle «Le Bûcheron», Banquet annuel du club de l'Age d'Or de St-Mathieu. Tous les membres sont priés d'être présents. Prière d'apporter votre carte de membre. Vous aurez d'autres détails dans les journaux qui suivront.



Lettre d'avocat

par Me Louis Paquin

Bonjour!

Je voulais vous dire «Joyeuses Pâques». Je l'avais même écrit, tantôt. Mais je l'ai rayé. Pour la simple raison qu'au moment où vous me lirez, Pâques sera déjà passé depuis deux jours. Je serais bien en retard avec mon «Joyeuses Pâques»!

Toujours est-il que je vais devoir me contenter de souhaiter avec vous que vous ayez passé de Joyeuses Pâques... La preuve que, même lorsqu'on a la loi de son côté, il arrive qu'il nous soit impossible de faire ce que l'on veut, et qu'on doive se contenter de faire ce que l'on peut.

Cette semaine, je n'ai pas de titre, puisque je me suis permis, pour une fois, de n'avoir aucun sujet précis. Je voudrais simplement que nous abordions ensemble le cheminement même de mes «Lettres d'avocat» qui vous parviennent maintenant depuis environ deux ans. Jusqu'à date, je n'ai traité que de ce dont je voulais traiter... en un mot, j'ai toujours été le seul à décider de quoi j'allais vous entretenir.

Comment est-ce que je procède pour choisir un sujet plutôt qu'un autre? Disons d'abord que je me base bien sûr sur ma pratique quotidienne. Un problème, une question qui me semble revenir souvent attirera mon attention et voilà que, quelque temps après, c'est précisément de cette question ou de ce problème que je traiterai dans mon article. Je me base, encore, sur la nouveauté de certains projets de loi, sur l'importance que telle législation risque d'avoir pour le grand public... Je me sers aussi, à l'occasion, de la documentation que certains organismes gouvernementaux mettent à la disposition des avocats et même du public, mais qui trop souvent reste lettre morte, faute de diffusion et de distribution adéquate. Je me sers aussi, pour choisir mes sujets, de mes amis, de mes connaissances. Tel courtier d'assurance, tel comptable, tel médecin me demandera amicalement un éclaircissement sur un sujet donné: en plus de ma réponse sur-le-champ, il arrivera qu'il retrouve une réponse dans cette colonne, plus élaborée et plus complète, bien sûr, mais dont le choix aura été le sien.

Je voudrais vous faire participer à ce choix de sujets. Il y a sûrement des choses dont je n'ai jamais parlé et que vous voudriez voir éclaircies. Des questions auxquelles vous voudriez voir des réponses. Des choses peut-être déjà abordées mais qui vous sont restées obscures... Si vous acceptiez tous de m'en faire part par écrit, je suis assuré que nous en aurions pour plusieurs années à nous parler de sujets qui vous concernent et qui vous tracassent... Faites-moi parvenir vos questions, le plus générales possible, sur n'importe quel sujet d'ordre juridique, et je tenterai d'y répondre ici...

L'adresse est toujours la même:

Me Louis Paquin,
a-s Journal Le Peuple-Courrier,
Montmagny, P.Q.

Bien sûr, aucunement besoin de signer vos envois et l'anonymat sera gardé pour ceux qui se seront identifiés: la chose va de soi.

J'attends vos envois.

A la semaine prochaine.

Louis Paquin, avocat.

S'appuyant à la fois sur les 32 années d'expérience dans la construction et sur les techniques les plus modernes employées aujourd'hui dans le bâtiment, **LES CONSTRUCTIONS MARCOUX INC.**

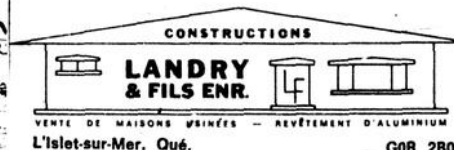
LES CONSTRUCTIONS MARCOUX INC.

se spécialise dans la construction de maisons sectionnelles. Un règlement adopté au goût et au besoin de chacun. Ces maisons sont construites d'une largeur de 24 à 28 pieds, d'une longueur de 32 à 46 pieds, avec un toit de 3, 4, 6 et 8 pieds d'aiguille. Vous pouvez vous procurer une de ces maisons à partir de

\$12.800.00

Voyez notre représentant:

Tél.: 247-5847



mini-loto		32 Séries émises — 90,000 chacune
	76192	POSSIBILITE DE 32 GAGNANTS DE \$5,000.
	6192	256 GAGNANTS DE \$500.
	192	2592 GAGNANTS DE \$100.

TIRAGE 52
28 MARS 1975

LOTO PERFECTA

52^e Course 27 mars 1975

RÉSULTAT

ORDRE: \$1,377.70
DÉSORDRE: \$59.90

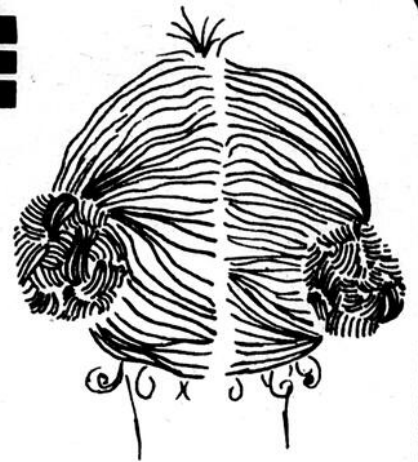
PRIX 145
3,076

A	B	C	D
10	4	7	1

VENTES TOTALES: \$592,486



SEMAINE DE LA FEMME DU 5 AU 12 AVRIL 1975 LA POCATIERE



Samedi, le 5 avril

"JOURNEE DES FILLETES 7 à 12 ans"

ENDROIT: Salle Chanoine Hudon

HEURE: 13.30 H. à 16.00 H.

Prix de présence - Jeux - Bingo - Goûter - Théâtre de marionnettes.

ENTREE LIBRE

SAMEDI, le 5 avril

"EN SOIREE"

"GRAND BINGO"

ENDROIT: Salle Chanoine Hudon

HEURE: 20.00 H.

ENTREE: \$1.00 - donnant droit à 10 tours gratuits.

PRIX EN ARGENT

DIMANCHE, le 6 avril

"JOURNEE DE L'ARTISANAT"

ENDROIT: Centre culturel

HEURE: 13.00H. à 17.00 H.

19.00H. à 22.00H.

Garderie d'enfants organisée par les Guides et les Jeannettes avec théâtre de marionnettes.

COMPTOIR DE PATISserie

ENTREE LIBRE

MERCI à nos annonceurs

MARDI, le 8 avril

MERCREDI, le 9 avril

"SOUPERS—MODE"

ENDROIT: Hôtel Victoria à 18.00 H.

Cocktails offerts par:
Plourde Automobile Pharmacie Marchand & Robitaille
Noël Caron Enr.

Vin offert par:

Raynald Hudon

Paul Martin Inc.

Marcel Caron Inc.

Musique

Pavillon Pontiac Buick

MENU: Boeuf gourgignon.

MODE: Mme Alfred Ancil Les boutiques: Le Gaulois -
Ma Galoche - Tourbillon

COMMENTATRICE: Mme Renée Vaillancourt

ENTREE: \$5.00 INFORMATION: Tél: 856-3258 et 856-1228

JEUDI, le 10 avril. "CAUSERIE"

ENDROIT: Centre culturel à 20.00 H. ENTREE LIBRE

SAMEDI, le 12 avril

"SOIREE DE LA PERSONNALITE SPORTIVE 1975"

ENDROIT: Salle Chanoine Hudon

HEURE: 21.00 H.

ORCHESTRE: LES TEQUILAS. ENTREE \$1.25

Soirée licenciée

Pour de plus amples informations:

Poste C.H.G.B.
Journal Le Peuple

Avec les compliments de
VOS PHARMACIENS

Jacques et Maurice
Arsenault
Centre-Ville
856-3094
Livraison gratuite



Jean Dallaire
Centre Médical
Face à l'Hôpital
856-1009
Livraison gratuite

LA POCATIERE

Spécialement pour vous Mesdames, nous avons en pharmacie les produits

- | | | | |
|-------------|-------------|-------------------|----------|
| -Biotherm | -Musk | -Jean Naté | -Caron |
| -Yardley | -Oréal | -Dana | -Fabergé |
| -Organdi | -Chanel | -Lanvin | |
| -Si Bon | -Mary Quant | -Houbigant | |
| -Du Barry | -Maja | -Marie France | |
| -Anne Marie | -Tweed | -Michel Robichaud | |



plourde
la pocière, qué.

1300, 4e AVENUE, LA POCATIERE, 856-2621



UN NOUVEAU COMPLEXE SCOLAIRE. Le personnel dirigeant, enseignant et étudiant du Cégep de Lévis-Lauzon prenait récemment possession d'un nouveau complexe moderne, sur les hauteurs de Lauzon, à la croisée de la route 2 et de la rue Mgr Bourget. Le nouveau complexe abrite actuellement 1,746 étudiants et étudiantes, 106 enseignants à plein temps et 34 à temps partiel. Quant aux résidences qui seront mises dès septembre à la disposition des étudiants [tes], elles comptent 70 logements de 3 et 4 chambres chacun. C'est le 27 septembre prochain qu'aura lieu la cérémonie officielle d'ouverture du collège de Lévis-Lauzon en même temps que celles des résidences des étudiants.

Quelque 352 étudiants de Montmagny-L'Islet au Cégep de Lévis-Lauzon

Le conseil d'administration du Cégep de Lévis-Lauzon, à sa réunion du 12 mars dernier, reconduisait à l'unanimité le mandat du directeur général, M. J. Maurice Proulx et celui de M. Jean-Claude Lacasse, directeur des services pédagogiques.

En mai 1969, M. J. Maurice Proulx, qui en est actuellement à son troisième mandat à la direction générale du Cégep, obtenait du ministre de l'Éducation l'inté-

gration de l'Institut technologique qu'il dirigeait depuis huit ans, aux structures d'un nouveau Cégep dont il fut nommé premier directeur général.

Pour sa part, M. Jean-Claude Lacasse occupant, à l'Institut technologique de Lauzon, le poste de directeur des études, accédait, lors de la fondation du Cégep, au poste d'adjoint au directeur des services pédagogiques. C'est en 1972 que M. Lacasse se vit confier un premier

mandat au poste de D.S.P.

L'on sait que le Cégep de Lévis-Lauzon accueille chaque année, depuis sa fondation, (1969) une centaine d'étudiants de notre région. Ainsi en septembre dernier, 102 étudiants du comté de Montmagny s'inscrivaient à Lévis-Lauzon, alors que 250 autres, également du territoire, poursuivaient des études pour l'obtention du D.E.C. (diplôme d'études collégiales).

Réunion du Syndicat de l'U.P.A. de L'Islet-Nord

(R.L.)— Jeudi le 3 avril prochain, vers 8.00 heures p.m., se tiendra une réunion spéciale du Syndicat de l'Union des Producteurs Agricoles de l'Islet-Nord à la Salle des Chevaliers de Colomb de l'Islet. Entre autres invités, il y aura un représentant de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles, les maires des paroisses du secteur L'Islet-Nord ainsi que le secrétaire du Conseil de Comté.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, il sera discuté de la nouvelle évaluation foncière et de son application, du Service de main-d'œuvre agricole, des cartes d'adhésion de l'U.P.A., des coûts de production ainsi que de la nouvelle politique laitière.

Assemblées de secteurs pour les producteurs de bois

(R.L.)— L'Office des Producteurs de Bois de la région de la Côte-Sud tiendra prochainement deux assemblées de secteurs, à l'intention des producteurs régionaux.

Pour les producteurs de la partie Sud du Comté de Montmagny, l'assemblée aura lieu à l'Ecole de la Colline, à St-Paul, le lundi 7 avril prochain à 8.00 heures du soir.

Les producteurs de bois du comté de Kamouraska et de la région de Rivière-du-Loup auront eux aussi leur assemblée, qui se tiendra le mardi 8 avril à 8.00 heures p.m. à l'Institut Chanoine Beaudet à St-Pascal.

ANDRE
MINVILLE

HERBLOCK

POUR VOTRE IMPOT

Tél.: 248-1610

4, 7e Rue
Montmagny, Qué.

LP

**Matériaux
de construction**

GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures

ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: **248-3402**

LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Quincaillerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Entreposage
Réparation
Lustrage
Nettoyage

appel d'offres

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Direction du Génie

Service de l'Hydraulique agricole

Projet No. 1135-15-756

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau LORD et branches, en les municipalités de Saint-Jean Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies, comté de L'Islet.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région No. 1 [Alléghany], soit les comtés municipaux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$7,000.

Projet No. 2901-18-756

Exécution de travaux de drainage dans deux sections de la Rivière Kamouraska et deux de ses tributaires, en les municipalités de Saint-Pascal et Saint-Gabriel-Lallemant, comté de Kamouraska.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région No. 1 [Alléghany], soit les comtés municipaux de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$15,000.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, Chemin Ste-Foy, 9e étage, Québec (G1R 4X6), tél. 643-2450.

Un versement de \$10. sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 [h.n.e.], bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI 17 AVRIL 1975

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
Sous-ministre



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



**Université
Laval**

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT COURS SUR LA PROSPECTION MINIERE du 21 avril au 15 mai 1975

L'Extension de l'enseignement, en collaboration avec le Département de géologie et de minéralogie de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, offre un cours d'une durée de 160 heures, visant à fournir un entraînement et une formation de base en prospection minière.

Programme: Géologie générale - Minéralogie et pétrographie - Géologie appliquée - Prospection - Géophysique - Géochimie - Dessin - Loi des mines - Exercices pratiques sur le terrain.

Condition d'admission: les candidats doivent faire preuve d'un intérêt réel pour la prospection minière.

Frais d'études: droit d'inscription \$15.
frais de scolarité..... aucuns*

Date limite de demande d'inscription: le 14 avril.
A cause de la nature de cet enseignement, le nombre de participants est limité à 30.

Renseignements et prospectus sur demande:

Extension de l'enseignement
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Québec G1K 7P4, Tél.: 656-3202

* Ces cours sont subventionnés par le Ministère des richesses naturelles.

Cité universitaire, Québec

Réussite du carnaval étudiant de St-Paul

[R.L.] "Embarque dans le gang", le carnaval étudiant de la polyvalente de St-Paul, a connu un succès complet. Ces festivités, qui se déroulaient les 24, 25 et 26 mars dernier, connurent la pleine participation des étudiants concernés.

Ce carnaval étudiant, toutefois, différait des autres du genre. En effet, le carnaval étudiant de St-Paul était cette année à caractère éducatif, sans toutefois verser dans la conférence scientifique. A voir la réussite de ses activités, il appert qu'on peut facilement apprendre tout en s'amusant. Lors de la journée des préparatifs, 150 étudiants ont offert leur aide afin de

mener à bien les travaux et que tout soit prêt pour le couronnement. Celui-ci eut lieu le mardi 25 mars, vers 9.00 heures. Huit duchesses étaient présentes, de même que les personnalités de la polyvalente et de la régionale. Le tout était enregistré grâce à la télévision en circuit-fermé, sur bande magnétoscopique. Après un long suspense, Line 1ère, du duché de Notre-Dame du Rosaire fut choisie Reine du Carnaval de la Polyvalente de St-Paul. Après le couronnement, chacun s'en alla prendre part aux activités, qui étaient passablement nombreuses et diversifiées. Rien que dans la journée de mardi, les étudiants avaient le choix

entre des conférences sur les sciences occultes, des explications techniques sur la photographie, des rencontres concernant les carrières et professions, des activités artisanales, des activités sportives. Après le dîner communautaire, les jeunes pouvaient assister à des spectacles d'expression corporelle, des tournois d'échecs, des expériences en différents domaines scientifiques, des concours de caricatures. Une boîte à chanson était même là, à l'intention des mélomanes. Et les activités se poursuivirent le mercredi; activités éducatives, films, sports, partie de sucre. Somme toute, ce fut un carnaval éducatif des plus appréciés.

Un véhicule incendié sur la route 20

(R.L.)— Les usagers de l'autoroute 20 ont dû remarquer dimanche dernier un véhicule automobile en flamme sur cette artère routière. Il s'agissait de l'auto de M. Gilbert Boucher, de Québec.

M. Boucher roulait au

volant de son véhicule, une Buick hardtop 1972 de couleur verte, lorsqu'il «sentit une odeur de brûlé». Se garant sur l'accotement, il vit que l'arrière de son automobile était en flamme. On alerta la Sûreté du Québec et le feu fut vite maîtrisé.

causant des dommages de près de \$100. Il semble que l'incendie serait accidentel. D'autre part, la Sûreté du Québec de Montmagny signale 4 arrestations pour facultés affaiblies ainsi que 16 accidents mineurs pour la semaine écoulée.

Profitez des bons taux d'intérêt



JACQUES GAUDREAU

158, Ave Collin, Montmagny

248-2700

tasse & associés, ltée

360, rue St-Jacques, Montréal 126

membres de la bourse de Montréal
membre de l'Association canadienne des Courtiers en valeurs mobilières.

OBLIGATIONS
9 1/2 %
Intérêt



Line 1ère, du Rosaire, reçoit la couronne de la reine du précédent carnaval étudiant de St-Paul, sous les applaudissements de la foule et le regard bienveillant du Bonhomme Carnaval. [R.L. Peuple-Courrier]

Nettoyage à vapeur "Deep Steam"

Faites nettoyer vos tapis en profondeur

Cette méthode, quoique relativement nouvelle, est aujourd'hui recommandée par tous les fabricants de tapis.

ESTIMATION GRATUITE

SERVICE A DOMICILE

Nettoyage de tapis et carpettes commercial et résidentiel Montmagny et les environs

Claude Gagné Enr.

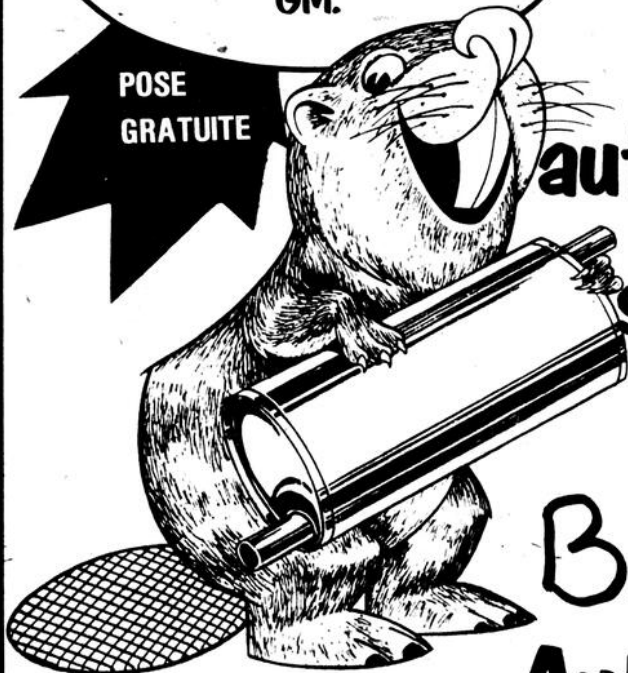
949, rang Sud, St-Pierre
Cité Montmagny.

248-3923



Le bruit de votre silencieux vous énerve?
Faites installer un
SILENCIEUX AUTHENTIQUE GM.

POSE
GRATUITE



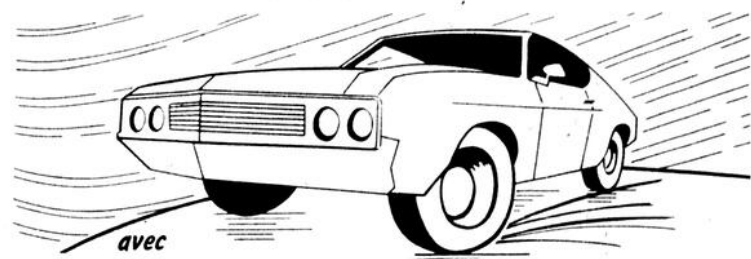
Faites
installer
un
authentique
silencieux
GM de
Bédard
Automobile.

2
PRODUITS
NOUVEAUX



- NE TACHE PAS
- NE COULE PAS
- NE SENT PAS

ROUILLE



avec
LES PROTECTEURS DE VOITURES



QUAKER KOAT

QUAKER KOAT, c'est le revêtement supplémentaire de protection du dessous. Il protège le dessous de la carrosserie contre les effets corrosifs du chlorure de calcium et de l'eau chargée de sel. L'amiante qu'il contient vous isole des routes chaudes et des chemins froids tout en réduisant les bruits de la route. QUAKER KOAT est assez résistant pour ne pas être endommagé par les éclats de pierres, mais des ingrédients spéciaux lui conservent toute sa souplesse pour vous assurer des années de protection.

METAL-GARD

METAL-GARD de QUAKER STATE, c'est un nouveau produit spécialement mis au point pour protéger les endroits dissimulés d'une voiture contre la rouille. Il s'agit d'une protection contre l'eau salée en suspension dans l'atmosphère et une forte humidité. METAL-GARD s'applique par vaporisation ou projection d'un brouillard dense. Il sèche pour laisser une pellicule extrêmement résistante qui colle à toutes les surfaces. Cette pellicule conserve en outre sa souplesse pendant des années et elle est auto-cicatrisante.



Pontiac

BEDARD
AUTOMOBILES ltée.

116, St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny. 248-3553

Québec composez:
884-2819.



Buick

cartes professionnelles

Notaire

NOTAIRE Me Gaston Lemieux

CONSEILLER JURIDIQUE

192, Ave de la Gare, Montmagny. 248-1202

38, 5 e Ave L'Islet 247-5329
les mardis et samedis.

Entrepreneur

RAYMOND CARON INC.

ENTREPRENEUR
EN CONSTRUCTIONS DOMICILIAIRES ET INDUSTRIELLES
315 Est, Boul. Taché — Tél.: 248-1474 — MONTMAGNY

Arpenteurs-géomètres



ARPENTEUR- GEOMETRE

Jacques Pelletier

Dépositaire d'une partie du greffe
de Marc Thiboutot.

163 rue St-Louis, Montmagny
248-2091



Tél.: 856-2573

Dépositaire d'une partie du greffe
de Marc Thiboutot.

Camille Bouchard ARPENTEUR-GEOMETRE

1004, 4e Rue, La Pocatière

Podiatres

Aubert Bérubé

PODIATRE

Bur.: Montmagny
Villa Rachel
96, St-Jean Baptiste E.,
248-1706

Lévis:
179, rue St-Georges,
Tél.: 833-3723; 833-0223.
sur rendez-vous.

Dentistes

DR
GASTON LETOURNEAU
Chirurgien - Dentiste

116 Ave de la Gare
(Centre médical)
Montmagny

Tél.: Bureau 248-3161
Résidence 248-1405

Docteurs
Marc Bernard
& Claude Normand
Chirurgiens Dentistes
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

Directeurs de Funérailles

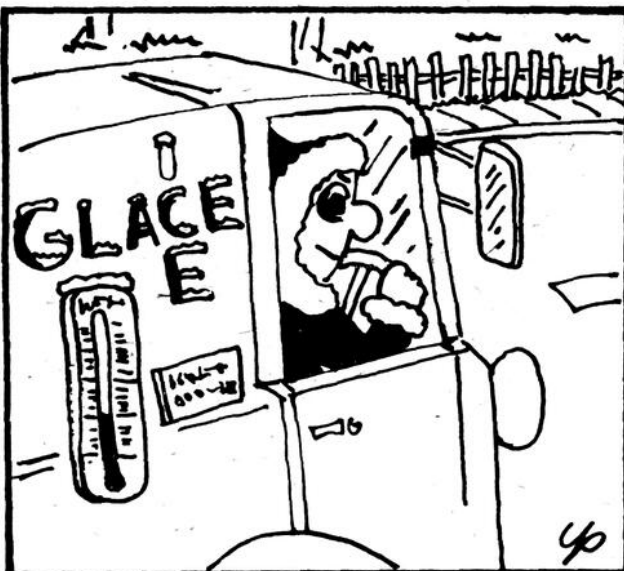
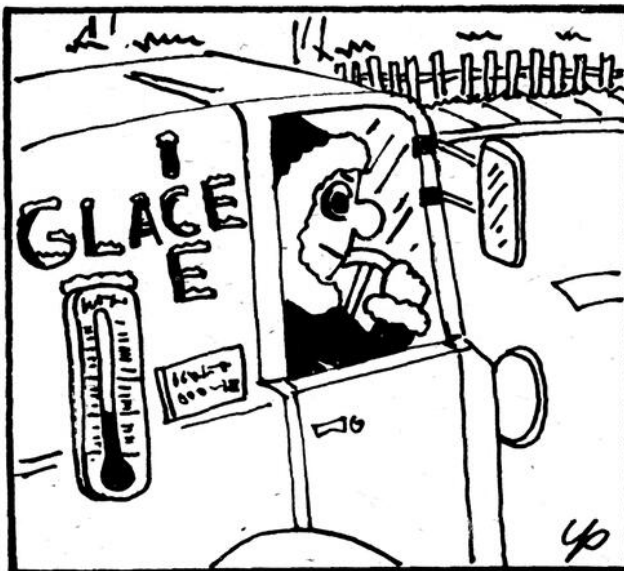
Laurent NORMAND
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac
26, rue St-Louis
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique
Montmagny
Tél.: 248-1363

le truc des 7 erreurs



Réponse dans la page des annonces classées.

COMPTABILITE

Rapport d'impôt

Tenue de livre

André Minville, 4, 7e rue, Montmagny
Tél: 248-1610

Divers

1 Place de l'Eglise,
suite 400, Montmagny, Qué.
Després, Landry
et
Associés
Ingénieur Conseils

Robert Després Ing
Bernard Landry, Ing
Ligne directe avec Québec
(884-2862)
Tél: (418) 248-0622

248-3930
Remèdes d'herbages
Rolmex

LOUIS GAULIN,
CONSEILLER

11 Ave Ste-Brigitte
Montmagny

OPTOMETRISTES

Tél.: 248-3420

Dr. E. Gobeil, O.D.

DR. MARC-ANDRE
ST-MARTIN, O.D.
OPTOMETRISTES

Edifice Allard, app. 21-23
46 Est, St-Jean-Baptiste
Montmagny.

NOUVELLE
ADRESSE

Jacques Deschênes
Optométriste

1, Place de l'Eglise,
Suite 304, Montmagny
Tél: 248-2872

centre chiropratique cap st-ignace



Guy A. Paris D.C.

Denis R. Paris D.C.

10 rue de l'église nord

cp3 cap st-ignace que.

GOR 1HO tel. 246-5641

Avocats

ROBERT DAVELUY
B.A., LL. L.
Avocat procureur

Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny

Garant & Pelletier
AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau
68 rue du Palais de Justice
Montmagny tél: 248-0194
Rés.: M. Garant 259-7105
Rés.: M. Pelletier
259-7212.

MORIN et LEMIEUX

avocats

Marcel Morin
B.A., LL.L., LL.M.

Jean-Alain Lemieux
B.A., LL.L.

41, est, rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

TEL.: 248-3114

Comptables

Boufanger, Fortier, Rondeau & Cie

COMPTABLES AGREES-CHARTERED ACCOUNTANTS

MAURICE BOULANGER, C.A. REAL-A. RONDEAU, C.A.
PAUL R. THIVIERGE, C.A. RAYMOND KIROUAC, C.A.
GERARD BEAULIEU, C.A. ROLLAND TRUELLE, C.A.
GUY DESROCHES, C.A. CHARLES RONDEAU, C.A.
GUY BOULANGER, C.A. FRANCOIS GAGNON, C.A.
ANTOINE KAWA, C.A. JACQUES AUDET, C.A.
MICHEL BEAUDOIN, C.A. JACQUES LEVESQUE, C.A.
MARTIN CHOUINARD, C.A. JEAN-GUY PINEAULT, C.A.
SERGE MELANCON, C.A. BENOIT L'HEUREUX, C.A.
GUY SIROIS, C.A. RAYNALD CLOUTIER, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 471010
pas de frais d'interurbain.

EDIFICE LA LAURENTIENNE, 500 Est,
Grande Allée QUEBEC G1R 2J7 Tél. 529-8731

FERNAND BRETON, C.A.

Comptable agréé - Chartered Accountant

68, rue du Palais de Justice
Edifice Couillard (Suite 101)
MONTMAGNY, P.Q.

Bur.: 248-1232

Rés.: 248-1513

Caron, Corriveau, Renaud & Associés

COMPTABLES AGREES

Lionel Corriveau C.A. Réal Bélanger, C.A.
Gérard Lavoie, C.A. Roland Pouliot, C.A.
Régent Gagnon, C.A. Jacques Gendron, C.A.
Gaston Bérubé, C.A. Conrad Guérrette, C.A.
Hughes Dion, C.A. Raymond Malenfant, C.A.
Guy Renaud, C.A. Bertrand Chouinard C.A.
Berchmans Chénard, C.A. Rémi Lemieux C.A.

Tél.: 248-1303

15, Ave St-Magloire, Montmagny, P. Qué.
Bureaux: Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane.

Petit, Caron-Giasson & Associés

Comptables Agréés

Laurent Petit, C.A.

Jeannine Caron-Giasson, C.A.

Tél: 598-3338

ST-JEAN PORT-JOLI, CTÉ L'ISLET
CASE POSTALE: 700

Bureau: 1, 6e rue, Montmagny, Qué. Tél: 248-2722

RAYMOND LORTIE

B.A., D.W.S.A., C.A.E.A.U.L.

Tenue de livres - Rapports d'impôt - Administration
Successions - Organisation

Jean-Paul CLOUTIER

B.A., L.Sc. C., Adm. A.
Comptable

J. Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

ST-PAUL, Co, Montmagny, P.Q.

Gaston CLOUTIER
C. d'Ass. A.
Cloutier et Cloutier Enrg.

Guy CLOUTIER
B.A.
Administrateur

L'assurance-récolte : une meilleure protection pour l'agriculteur québécois

QUEBEC--En 1975, grâce à l'introduction de la nouvelle Loi sur l'assurance-récolte, plus que jamais la REGIE VEILLE AU GRAIN, à condition toutefois que les producteurs agricoles en fassent autant...

Ainsi, tout producteur désireux d'assurer une ou plusieurs catégories de récoltes devra absolument, avant le 30 avril de l'année où la protection sera en vigueur, en faire la demande à la Régie sur la formule prescrite à cette fin et payer la cotisation exigible.

La demande d'assurance

Pour être acceptées par la Régie, toutes les demandes d'assurance devront contenir les renseignements suivants:

- l'identification du producteur et de l'exploitation;
- le statut du producteur

- (propriétaire ou locataire);
- la superficie cultivée et le rendement moyen par catégorie;
- la superficie en pâturages et leurs descriptions;
- les animaux de ferme (nombre, âge, espèces);
- la cotisation exigible;
- l'attestation par le producteur de l'exactitude des informations inscrites sur la demande, l'engagement à fournir tout autre renseignements pertinents et l'obligation de se conformer à la Loi et au règlement;
- la date et l'endroit où la demande est complétée et signée;
- en toute autre information pertinente à la mise à exécution de l'assurance.

Il est par ailleurs évident que toute demande d'assurance devra porter la signature du producteur ou de son

représentant régional mandaté par la Régie.

Toutefois, s'il arrive qu'une demande d'assurance concernant une même récolte soit formulée par deux ou plusieurs personnes, la Régie après avoir entendu chacun des points de vue, émettra le certificat d'assurance au nom de celle qui répond à la définition du producteur au sens de la Loi.

Le certificat d'assurance

Le certificat d'assurance, quant à lui, contiendra les renseignements suivants:

- l'identification du producteur;
- la superficie cultivée et le rendement moyen par catégorie;
- le rendement assuré, la valeur assurée et le prix unitaire par catégorie;
- les animaux de ferme possédés par le producteur et leur équivalence en unités animales;
- la cotisation du producteur et la contribution du gouvernement.

Le certificat portera également la signature du président de la Régie de l'Assurance-récolte. De plus, dans le cas où deux ou plusieurs certificats d'assurance seraient émis au nom d'un

même producteur, seul le dernier en date sera officiel.

Finalement, mentionnons qu'il est possible qu'une demande d'assurance soit annulée et la cotisation remboursée, lorsqu'un producteur refuse ou ne peut respecter les conditions auxquelles un certificat d'assurance lui a été consenti.

Modification de programme agricole

L'assuré, dès qu'il procède à une modification de programme agricole, doit sans délai en aviser la Régie et ce, pas plus tard que le 1er juillet de l'année d'assurance. Cet avis, signalant une modification de programme agricole, pourra être formulé verbalement ou par écrit. Toutefois, pour être accepté par la Régie, un avis verbal devra absolument être confirmé par écrit.

Par ailleurs, toute modification de programme portant sur une récolte semée après les dates ultimes de semences prévues dans la Loi, ou cultivée sur une étendue acquise, louée ou occupée après le 30 avril, ne pourra bénéficier de cette protection offerte par la Régie de l'Assurance-récolte à tous les producteurs agricoles québécois.

Le Conseil de la Forêt se prononce

Le Conseil de la Forêt de l'Est du Québec vient de rendre publique sa prise de position en faveur de l'aménagement intensif de la forêt de l'unité de gestion du Grand-Portage. On se souviendra que lors d'une assemblée de consultation organisée par le Conseil à Rivière-du-Loup et qui regroupait les exploitants et les groupes intéressés de ce territoire, le ministère des Terres et Forêts avait présenté trois hypothèses pour équilibrer l'offre et la demande de bois dans ce secteur.

Après étude et consultation, le Conseil de la Forêt a rejeté l'hypothèse de la liquidation de cette forêt et a aussi écarté l'hypothèse de l'aménagement extensif qui, toutes deux, ne permettent pas de satisfaire aux besoins à long terme. Il s'est prononcé résolument en faveur de l'aménagement intensif qui permet, on l'a vu dans les expériences menées ailleurs dans la région, d'augmenter le potentiel forestier et donc de préserver le capital de la forêt tout en ayant des effets favorables

sur les emplois dans le secteur de l'exploitation et de la transformation.

Le Conseil de la Forêt a également exigé d'être consulté sur le plan de gestion de cette unité et a formulé à l'égard de ce plan certains principes directeurs:

- Il faut aussi faire l'aménagement intensif des forêts privées;
- L'aménagement sera vraiment intensif dans la mesure où les budgets le seront;
- L'aménagement intensif suppose des techniques nouvelles et même innovatrices;
- Il faut allonger le processus de transformation en favorisant l'utilisation des produits dérivés du sciage;
- Il faut parvenir, en tenant compte, entre autres, des projets d'expansion à un équilibre de la répartition entre les utilisateurs.

Rappelons que le Conseil de la Forêt de l'Est du Québec présidé par M. Arthur Dubé est composé des principaux agents du secteur forestier de la région, tant les syndicats de producteurs que les entreprises de sciage et de pâtes et papiers.

AVIS DE CONVOCATION

AUX PRODUCTEURS AGRICOLES MEMBRES DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, SECTEUR: L'ISLET-NORD

—Etes-vous au courant de la hausse subite de votre évaluation foncière?

—Où trouver des employés agricoles?

—Connaissez-vous la nouvelle politique laitière?

Ces questions, et bien d'autres, seront posées aux invités, lors d'une réunion spéciale du Syndicat de l'U.P.A. de L'Islet-Nord.

ENDROIT: Salle des Chevaliers de Colomb, L'Islet-Ville

DATE: Jeudi, le 3 avril 1975

HEURE: 8.00 heures P.M.

INVITES:

- Un représentant de la Fédération de l'U.P.A.
- Les maires des paroisses du secteur L'Islet-Nord
- Le secrétaire du Conseil de Comté.

SUJETS A L'AGENDA

- Nouvelle évaluation foncière et son application
- Service de main d'oeuvre agricole
- Cartes d'adhésion de l'U.P.A.
- Coûts de production
- Nouvelle politique laitière

BIENVENUE A TOUS ET A TOUTES!

Syndicat de l'U.P.A. L'Islet-Nord
Par Jos Arthur Lemieux, Président
Par: Annette D. Leclerc, secrétaire

OFFICE DES PRODUCTEURS DE BOIS REGION COTE DU SUD ASSEMBLEES DE SECTEUR

ENDROIT: St-Paul, à l'Ecole de la Colline

DATE: Lundi, le 7 avril 1975

HEURE: 8h.00 p.m.

Pour les producteurs de la partie Sud du Cté de Montmagny

ENDROIT: St-Pascal, à l'Institut Chanoine Beaudet

DATE: Mardi, le 8 avril 1975.

HEURE: 8h.00 p.m.

Pour les producteurs de bois du Cté de Kamouraska et de la région de Rivière-du-Loup, St-Antoine.

CENTRE D'ACHAT LA POCATIERE

Une nouvelle conception de

CENTRE D'ACHAT REGIONAL

Un mail climatisé
de plus de 80,000 p.c.

Situé au

Coin 1^{ère} rue et Route 230

La pocatière

32

magasins et boutiques

Espaces à bureaux

1,200 espaces de stationnements

OFFRE A LOUER

LES ESPACES SUIVANTS:

Petites boutiques demandés:

Chaussures- Lingeries

Blouses- Jeans

Tissus à la verge - Laine

Fleurs - Pâtisseries

Cadeaux - Bijouteries

Jokes, poster - Hobby

Radio, TV etc. - Librairie

Salon coiffure - Encadrement

Artisanat - Dépanneur

Linge pour enfants

Vêtement pour hommes

Vêtement féminins

Restaurant bar-Salon Etc. etc...

Location: Très souple avec clauses d'exclusivité.

Prix: Taux très compétitifs et comparables à ceux du marché.

Stationnement: Spacieux, suffisants

Si vous n'êtes pas des nôtres
vous nous manquerez.

Location: M. D'Anjou

La Pocatière

856-3710

A M. Michel Migneault

Je doute que votre nom soit complet, car à propos de la "Solidarité". Après les choses vraies que vous dites, il y en a d'autres! Ces autres se résolvent, mais faut-il que les gens se grouillent, si les gouvernements sont là?

Mais ce n'est pas là le sujet de ma lettre. Je voudrais souligner ce que vous avez dit: les grèves qui ont pourri dans notre pays, notre milieu... Ah mais non! J'ai fait partie d'un mouvement de grève, comme toute citoyenne qui doit se renseigner. Et on doit le faire. Car au lieu de dire que nos maris se font bourrer le crâne par les chefs de Syndicats, en y assistant on sait ce dont on parle, et la femme renseignée est plus

apte à passer au travers d'une grève. Celle que j'ai suivie dura 6 semaines, pas de salaires, seulement \$15. par semaine. Ce n'est pas un sacrifice que d'y participer, car quand une grève est légale, il n'y a pas de pourriture mais des braves gens qui veulent une augmentation ou de meilleures conditions de travail. Là où il pourrait y avoir des choses "croches", ce ne serait que des manigances entre l'employeur et les syndicats; cela est rare car ceux-ci sont surveillés par les travailleurs. Si vous trouvez encore de la pourriture, dites-le moi, je vous éclairerai.

Mme Cécile Martineau
La Pocatière

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR
SUPERIEURE

Chambre de la Famille
Division des Divorces
No. 300-12-000057-75

CLAUDE GUILBEAULT, résidant et domicilié au 103, de la Fabrique, Montmagny, Comté et district de Montmagny

JEANNINE PARADIS, Adresse inconnue.

Intimé (e)

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé (e) JEANNINE PARADIS de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: Deux fois en français dans le Journal Le Peuple-Courrier, et deux fois en Anglais dans le Journal Le Peuple-Courrier de Montmagny.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montmagny. Vous êtes de plus avisé (e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant (e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

A Montmagny
Ce 24 mars 1975
Gilles Lamontagne
Régistrare des Divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTMAGNY

SUPERIOR
COURT

Family Chamber
Divorce Division
No. 300-12-000057-75

CLAUDE GUILBEAULT, resident at 103, de la Fabrique, Montmagny, district of Montmagny.

JEANNINE PARADIS, Address Unknown

Respondent

ORDER

The Court orders the respondent JEANNINE PARADIS to appear within 60 days following the first publication of this order: Twice in French in the Newspaper "Le Peuple-Courrier" of Montmagny, and twice in English in the newspaper "Le Peuple Courrier, of Montmagny".

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Montmagny
This 24 mars 1975
Gilles Lamontagne
Divorce Registrar.

La voix du peuple

Immoralité d'un diaporama

Depuis un certain temps le diaporama que veut imposer le ministère des affaires sociales aux élèves du secondaire V fait beaucoup discuter les parents. Les uns sont carrément pour, les autres évidemment sont contre.

Le comité catholique du conseil supérieur de l'éducation prie les autorités concernées de suspendre sa diffusion et cela à l'unanimité de tous ses membres.

Ayant visionné ce diaporama moi-même, je suis persuadé que ce qu'on veut réellement enseigner avec cet audio-visuel c'est la contraceptivité et l'amour libre, c'est du moins ce qui semble ressortir de ce diaporama. Ceci est évidemment présenté, sous le prétexte d'éducation sexuelle pour empêcher, selon le ministère des affaires sociales, les naissances illégitimes et les maladies vénériennes.

Quand on a construit des écoles secondaires mixtes, il n'était pas nécessaire d'être un génie pour savoir que ce problème se présenterait. On tente maintenant de régler ces problèmes en bafouant les valeurs morales les plus sacrées de Christianisme, qui sont la pureté du cœur et la chasteté du corps.

Toutes méthodes anticonceptionnelles ont été condamnées par le Pape Paul VI comme immorales, et illicites dans son Encyclique Humanae Vitae le 25 juillet 1968. Selon un journal l'Horizon le Courrier de Berthier

du 14 mars 1973: "Au Québec 550,090 femmes ont pris en un an trente huit millions six cent quatre vingt pilules anovulantes qui leur coûtent seize millions huit cent quarante-huit mille cinquante quatre dollars et cela en cinq ans. En plus on a ligaturé et vasectomisé au delà de quatre vingt six milles personnes depuis quelques années. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait des gens assez insensés moralement pour approuver ce diaporama. Comment peut-on interdire aux autres ce qu'on fait soi-même. Il y a aussi des personnes qui approuvent ce diaporama parce qu'ils ne savent plus les commandements de Dieu entre autre le sixième: Impudique point ne seras de corps ni de consentement: et le neuvième Oeuvre de chair ne désirera qu'en mariage seulement. En enseignant ces deux commandements avec conviction, il n'est pas besoin de diaporama, car le mal ne se combat pas par un autre mal, pas plus que si le feu prend à votre cuisine vous ne pouvez le combattre en allumant le feu au salon, vous ne pouvez qu'accélérer la destruction à ce moment-là. Dans un livre écrit par Robert Bergin: "Cet âge apocalyptique". Citant un grand historien le Dr. J. D. Unwin nous dit: Chaque civilisation se fonde et s'établit par l'observance stricte d'un code de morale sexuelle elle se maintient tant que ce

code est gardé et se corrompt si la licence sexuelle est permise. Unwin rapporte que l'effondrement a lieu habituellement en une génération là où existe une sérieuse décadence morale.

Robert Bergin écrit. Le monde entier semble balayé par la folle passion d'une saison ouverte pour le sexe.

La sagesse passée est ignorée, le verdict de l'histoire mise de côté. L'ombre de la bombe atomique n'inquiète personne comme l'homme du 20e siècle se prépare à descendre au niveau moral des ancêtres de l'âge de pierre.

Notant que toutes les sociétés ont un code moral, l'écrivain de Brisbane, M. Georges Cook écrit: Comme chaque société stable possède un code qui commande aux hommes fais ceci et ne fais pas cela, il s'ensuit qu'on ne peut avoir une "société permissive". Les deux mots "société et permissive se contredisent. "Le dictionnaire d'Oxford définit Société

le [coutumes et organisation d'une nation civilisée] et permissive [chaque individu est libre de faire ce qu'il veut]. Evidemment on ne peut faire ce qu'il aime. Ce qu'on recherche aujourd'hui ce n'est pas une société permissive comme M. Cook le fait remarquer mais une décadence permissive.

J'espère que ces quelques lignes feront réfléchir certains parents sur les valeurs morales que l'on veut enseigner à leurs enfants.

En terminant je cite un passage du livre de Feu le père R. G. Culleton "Les prophètes et nos temps" publié en 1943 il écrit: Un signe important des derniers jours est la prédominance des fausses doctrines enseignées dans la catéchèse avec des conséquences inévitables: défections, manque de foi, même chez les Catholiques et dégénérescences morale.

Léo Fournier
52 Montgalm
Montmagny

CULTIVATEUR

Je suis à votre disposition pour tous genres de ventes par encan. Je suis aussi acheteur de fermes, troupeaux et roulants au complet.

Pour informations: Tél.: 1-819-362-7674

Maurice Rousseau
R.R. 2, Plessisville
Cité Mégantic.
Encanteur Licencié.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE
L'ISLET-SUD.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent donné, par le soussigné directeur-général de la susdite Commission Scolaire, QUE la liste des électeurs aptes à voter en vue des élections des commissaires d'écoles pour l'année 1975, est déposée au bureau du centre administratif, à St-Pamphile.

Les quartiers touchés par ces élections sont: St-Pamphile [quartiers 2 et 4], St-Marcel [quartier 9], Ste-Félicité [quartier 11].

Toutes personnes intéressées peuvent prendre connaissance de cette liste et ont jusqu'au 17 avril 1975 inclusivement pour formuler, s'il y a lieu, leurs demandes écrites, en inscriptions ou en radiations; ces demandes devront être adressées au Directeur-général de la Commission Scolaire L'Islet-Sud.

Donné à St-Pamphile, ce 26e jour de mars 1975.

Claude Ouellet, dir. gén.
Commission Scolaire L'Islet-Sud.

VENTE PAR ENCAN

Vente par encan, JEUDI LE 10 AVRIL à 1 HRS chez AURELE ROUSSEAU de St-Agapit Co. Lotbinière, la Ferme est située à la sortie de la Ville vers Québec.

SERA VENDU 1 troupeau Holstein de Choix de 56 bêtes dont 35 vaches, et 21 taures saillies pour l'automne, de ce nombre 45 sont Enregistrées et 11 vaches croisées. tout le troupeau est à l'insémination Artificielle et sont saillies par Yukon et Chieftain, la production moyenne du troupeau est de 11000 lbs, le roulant comprend 1 tracteur International NO 275 Dièzel avec pelle, charrues à 2 versoirs, épandeur à fumier Oliver de 140 minots, presse à foin Oliver No. 620, traineau à balles, 2 wagons sur pneus, faneur, rateau fileur, faucheuse conditionneuse Heston de 7 pds comme neuve, herse à disques Oliver semoir à disques, herse ronde, sleighs double, vis à grain de 4 pouces par 30 pds, 1 générateur de 18000 Watts, nettoyeur d'étable Lajoie avec montée mobile tout neuf, trapeuse Pipe Line Universel pour 40 vaches, refroidisseur Citerne Zéro de 400 gallons, réservoir Cascade 40, séchoir à foin de 7 1/2 forces, convoyeur à foin de 160 pds, 2 éventails d'étable, 2000 balles de foin de choix et divers autres articles non énumérés.

CONDITIONS: Comptant et prêts de Banque pour acheteurs qualifiés. Pour informations s'adresser à Georges Goggin Encanteur Licencié Bilingue de Plessisville Tél. 819,362,2195.

Tél: 246-3790



Gaston Guimont

Entrepreneur en construction vente et pose de
déclins d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignace

Cité Montmagny, Qué.

Tél: Bur. 248-1358

Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1

Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service

—Prix

—Qualité



PLAN NO. 1. 248-0953

ROUTE TRANS-CANADA

MONTMAGNY

PLAN NO. 2 St-Raphael, Bell., Que. 243-2102

PLAN NO. 3: Ville La Pocatière, Kam. 856-3409

PLAN NO. 4: St-Anselme 885-4096

COMMISSION DE CONTROLE
DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT
DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET	Québec, le 27 mars 1975	
VIGNEAULT, Raymond	Hôtel Daaquam Enr.	Hôtel
(Suite à une vente)	Rue Principale	Salle à Manger
	(Daaquam)	Bar
	St-Juste-de-Bretenières	

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A
CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT,
DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES
15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

CHAUFFERETTE ARRIERE de produit Chrysler Tél. 248-2543 22-1-JNO

SKI DOO BOMBARDIER 1970 à vendre à \$335. Tél. 248-3389 248-0415 5-3-JNO

TERRAIN à vendre 60' X 90' tous les services, excavation incluse, Prix à discuter, situé sur la 6e rue à Montmagny. Tél. 259-7241 29-5-JNO

Camion Pick-up Ford "Rangers" 1970 moteur V8-302 po. cu. très bon état cause auto fournie Tél. 248-1747 26-2-2fs

Plusieurs maisons à vendre pour informations 248-0563 26-3-JNO

Robe de mariée grandeur 10 ans blanche garnie bleu pale et chapeau Valeur 300. pour environ \$150. Tél. 886-3389 26-3-2fs

MAISON MOBILE marque L'Islet 12 X 55, 2 chambres 1970, avec ou sans meuble. Tél. 598-8220 19-3-4fs

Motos attrayantes: Suzuki, Motos Puissantes: Suzuki, Motos fiables, Suzuki, Motos de route: Suzuki, Motos de sentier: Suzuki, Motos 75 Suzuki chez Motomega Enr. 69, rue Pelchat, St-Raphael, Tél. 243-2026 12-3-5fs

MAISON NEUVE à vendre 26 X 42 6 appartements situé sur la rue Morin à Berthier pour plus d'informations contactez M. Guy Morin 3, rue Morin Berthier Tél. 259-7993 28-8-JNO

Manteau d'hiver, veste de ski, manteau de cuirette, robe de mariée grandeur 9-12 ans. S'adresser le jour à 248-4877 s'adresser le soir à 248-2148 22-1-JNO

COMMERCE à vendre à Ste-Perpétue Tél. 359-2169 12-3-4fs

SOUFFLEUSE A NEIGE LAWNBOY, a fonctionnée 12 heures Tél. 248-0248 19-3-3fs

Machine à polycopier à l'alcool et à l'encre, Polisseuse Electrolux, Marchette et parc pour enfants. 3 moules pour cadre de raquettes. Tél. 247-3222 19-3-3fs

LOADER sur chenille, 2010 diésel 1964, LOADER sur chenille 440 1964 diésel En très bon état Tél. 259-7148 19-3-4fs

RESTAURANT ROULOTTE pouvant contenir 36 places avec équipement pour déménager S'adresser 246-5859 19-3-4fs

ROBE DE MARIÉE grandeur 9 ans Tél. Après 4 hres 248-2055 19-3-3fs

Directement du propriétaire magnifique Toronto 72, 57,000 milles vrai millage, 2 1/2 ans d'usage, de couleurs jaune or, toit vinyle, équipement complet pour une valeur de \$3000.00 air climatisé, radio AM-FM, stéréo cassette, etc, très propre. Pour information Appeler le jour 248-3757 le soir 248-1087 cause: achat d'une 75 à venir 26-3-JNO

Celica 1972, bas millage, très propre, très bonne condition. Le soir 248-0585 le jour 248-4747 26-3-2fs

Maison à vendre 5 1/2 pièces quartier résidentiel, terrain aménagé, 96 X 96 coin de rue. Tél. 248-2153 26-3-3fs

Maison neuve à vendre située à Cap St-Ignace Pour information composez 248-4824 26-3-4fs

MATELAS ET SOMMIER CAISSE de première qualité, neuf, au prix de la manufacture 246-5800 ou écrire à C.P. 174 Cap St-Ignace 26-3-4fs

LAVE VAISSELLE PORTATIF Kitchen-aid «couleur avocado» Tél. 248-2147 26-3-2fs

Piano automatique marque Chopin en parfaite condition 20 rouleaux gratuits avis aux intéressés. Tél. 469-2588 26-3-2fs

Grand Torino Sport 1972 Servo-frein servo direction, 36,000 milles, très propre, très bonne condition, après 5 heures 248-4930 26-3-2fs

Tuyaux d'acier gauge 16, diamètre 6 pouces, longueur 50 pieds, avec raccords et coudes, pourrait servir à conduire de la moulée de scie. Tél. 248-0835 26-3-2fs

A vendre ou échanger contre moto Envoy 70 bas millage, très propre Tél. 247-3957 26-3-2fs

Datsun 240Z, 1972, 37,000 milles, très bonne condition, équipement sport, Tél. 886-3389 Demandez Daniel Boulianne 26-3-2fs

2 SOMMIERS-CAISSE pour lit simple grandeur 39 X 72 S'adresser à 248-254326-3-JNO

Ford Galaxie 500, modèle sport 1970, excellent état, peinture neuve, intérieur état de neuf, équipement complet, Directement du propriétaire initial Pour informations 1-598-6998 26-3-2fs

Auto-neige de marque Moto-Ski Futura 340 1973 en excellente condition 856-3055 ou 1186 26-3-2fs

BASSINETTE 20 X 40 montée d'un ciel de lit bleu et balnc Création originale Prix à discuter 598-6946 2-4-1f

COMMERCE A VENDRE POUR CAUSE DE SANTE. Manufacture Porter et chassis vitrerie, matériaux construction, Quincaillerie C.P. 220, Amqui Tél. 629-2773 2-4-2fs

Poêle "Bélanger" 28 pouces blanc, porte amovible, sans vitre. Poêle 34 pouces "Conoseur" avec vitre, porte amovible, Chevrolet Impala 67, 2 portes Hard-top, Mercury 66, 4 portes, Hard-Top Tél. Entre midi 10 et 5 hres 10 248-3011 2-4-1f

DATSUN 1600, 1973 bas millage très bon prix Tél. 248-2847 2-4-1f

JEEP WAGONNER 1969 Moteur et transmission refaits à neuf. \$2,400 S'adresser à St-Jean Port-Joli 598-3331 le jour 598-6459 le soir 2-4-1f

CAMION VENTURA GMC 1973 en bpn ordre cause: change pour plus gros Tél. 248-3146 le soir 248-3980 le jour 2-4-3fs

Sècheuse, lampe et lustre 248-1727 2-4-2fs

Dindonneaux, poulettes, cochets vaccinés, âgés 1 jour et 4 semaines Tél. 354-2557 Denys Bélanger Ste-Louise Cité L'Islet GOR 3K0 2-4-11fs

CHASSIS bien propre pour chalet ou autre construction Tél. 259-7080 St-François 2-4-1f

MAISON à St-Jean Port-Joli, 6 pièces, Sous-sol fini, centre du village Tél. 418-325-2512 418-598-6274 2-4-1f

700 CHALUMEAUXLoire à moitié prix aussi différents autres articles de sucrerie. Ste-Louise 354-2481 2-4-1f

121 St-Jean Bapt. Puest, Mont. Propriété résidentielle avec abri d'auto, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à manger, cuisine, chambre de bain, sous-sol fini, dans le sous-sol, chambre de bain, salle de jeu, garde robe en cèdre et dépense froide. Pour information Tél. 248-3553 248-0761 2-4-4fs

2000 COUVERCLES DE SUCRERIE EN PLASTIQUE Pour chaudière de 2 gallons, 3 ans d'usage 247-5254 2-4-1f

MAISON NEUVE 24 X 40 5 1/2 pièces (grandes), sous sol isolé Tél. 248-1401 26-3-3fs

La meilleure aubaine en 1975. La Jawa 350 \$999. (Z 175, \$675. Chez Motomega Enr. 69, rue Pelchat St-Raphael 243-2026 2-4-5fs

MAISON MOBILE à vendre meublée 63 X 12 247-5832 2-4-4fs

ROULOTTE De Marque COBRA longueur 24 pieds année 1973 Tél. [heure du souper] 248-6124 2-4-3fs

SET DE SALON comprenant chaise, divan table 2 lampes, conviendrait pour chalet, LAVEUSE ESSOREUSE en très bonne condition 248-3468 2-4-1f

TERRAINS à vendre à Cap St-Ignace Bordure Route 2 3 milles du Pont-Rivard 70 X 130 pieds 2,000 chacun Tél. 248-2705 2-4-3fs

MUSTANG 68 à vendre très propre Tél. 248-5623 2-4-2fs

A St-Cyrille, 3 bâtisses pour démolition, soit cabane à sucre avec camp et écurie toute couverte en tolle. Ste-Louise 354-2481 2-4-1f

METEOR LÉMOYNE 68 vert pâle, toit vinyle, tout équipé, très propre et en très bonne condition Prix à discuter 248-2411 2-4-2fs

A LOUER

CHAMBRE avec permis de cuisine, conviendrait pour 2 personnes. Tél. 248-4866 2-4-JNO

GARCONNIERE 3 1/2 pièces meublées avec stationnement. Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste. 248-1424 26-3-JNO

GARCONNIERE à louer pour un couple, 2 appartements. Fournaise de plancher à vendre, à l'huile 248-2544 2-4-1f

GARCONNIERE 2 1/2 pièces Place des Meuniers, libre le 1er mai. Téléphone le soir 248-4521 2-4-JNO

GARCONNIERE à louer, 1 1/2 pièce, meublée, chambre de bain, cuisine privée, stationnement, pour une personne ou un couple. Libre le 1er avril Tél. 248-0249 2-4-1f

GARCONNIERE neuve à louer avec laveuse sècheuse entrée libre près de l'hôpital Tél. 248-1853 2-4-JNO

GARCONNIERE 1 1/2 pièces entrée privée, avec, stationnement 248-2754 2-4-1f

A St-Raphael de Bellechasse au Camping La Jolie Rochelle, terrains à louer pour roulotte et tentes. Service complet \$150.00 pour la saison aussi chalets meublés au complet à louer semaine, mois, saison, terrain de jeu, pêche, baignade, restaurant, repas champêtre. Venez passer vos vacances dans l'un des sites les plus enchanteurs de la Province. Information 885-4980 à Honfleur de Bellechasse. 26-3-JNO

PREPOSEE A LA COMPTABILITE

LE TRAVAIL: Tenue de livres, collection, contrôle interne
QUALIFICATIONS: Posséder de l'initiative, avec ou sans expérience
TRAITEMENT: Salaire selon qualifications
Faire application par écrit ou Tél. à:

Langlois & Frères enr.

143 St-Jean-Baptiste Ouest Montmagny

248-3276

VENDEURS DEMANDES

pour concessionnaire d'automobiles de la région. Expérience non nécessaire. Envoyer curriculum vitae à Journal Peuple-Courrier Dépt. Z 55 de la Fabrique Montmagny

ON DEMANDE

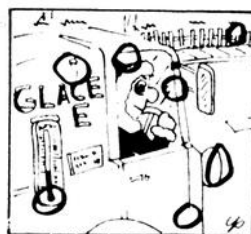
Recherche personne qualifiées avec formation en sérigraphie sut tissus pour travail dans la région. Envoyer curriculum vitae à Département RD Journal le Peuple-Courrier, 55 de la Fabrique, Montmagny. 2-4-3fs

Chalet ou maison de campagne dans la région de Montmagny Composez 246-5370 26-3-2fs

Fermes et chalets demandés pour résidence estivale Communiquez avec Bertrand Crête, Florent Dumont Montréal Trust 837-8836 26-3-4fs

Cuisinière demandée écrire à Auberge des Dunes Ile aux Grues Expérience nécessaire 26-3-2fs

Couple demande un loyer pour le 1er juillet S'adresser 246-5970 26-3-2fs



SCIEUR DEMANDE

Recherchons un scieur millwright pour travailler sur scierie de bois franc. Scierie très moderne. Salaire selon expérience. Ecrire à: Le Peuple-Courrier 55, rue de la Fabrique, Montmagny, P. Québec.

OBJET PERDU

Rivière-Ouelle dame de compagnie (infirmière ou gouvernante à sa retraite) demandée pour prendre soin d'une dame âgée. Bon chez soi, sera logée, nourrie plus rémunération substantielle Références: Ecrire à Département JBH Journal le Peuple, 55 rue de La Fabrique Montmagny, 12-3-8fs

Perdu **MONTRE EN OR** Bulova Elektra au Centre d'Achat jeudi dernier entre 11 hres et midi. Récompense promise. Tél. 248-1430 2-4-1f

ON OFFRE

Logement 5 1/2 pièces pour le 1er mai Tél. Entre midi 10 et 5 hres 10. 248-3011 2-4-1f

OFFRE D'EMPLOI
GERANT DE TERRAIN DE CAMPING
La Chambre de Commerce de Montmagny Inc., requiert les services d'un gerant pour occuper ce poste au "Parc de la Pointe aux Oies" à Montmagny. Durée de l'emploi période estivale. Aptitudes requises: Habileté à diriger le personnel. Connaissance de l'anglais. Connaissance du camping. Adresser votre application avant le 10 avril à: La Chambre de Commerce de Montmagny Inc., C.P. 182, Montmagny, Qué. 2-4-1f

Maison ou grand logement à louer Montmagny Composez 246-5370 26-3-2fs

NETTOYAGE DE TAPIS "A LA VAPEUR" à partir de seulement 10 le pied, très efficace! 16, de la Rivière Nord, Montmagny Tél. 248-2284 26-3-JNO

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier organiste Tél. 248-3535 9-10-JNO

Cours de karaté et de judo pour hommes femmes et enfants. S'adresser après 7 hres à l'Institut d'arts Martiaux, 109, rue St-Pierre Montmagny Tél. 248-2513 11-9-JNO

DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES

à des taux aussi bas que **14.98%**
● Intérêt simple
● Argent comptant accessible maintenant
● Jusqu'à \$10,000
● Aucun boni ou frais additionnels à payer
● Remboursable en tout temps sans frais supplémentaires
● Renseignements sur demande
HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
124 est rue St Jean Baptiste Montmagny Tél: 248-2620

DEMANDEES

terres différentes grandeurs, boisés, grands terrains etc.

ANTOINE COUILLARD

950 Belvédère, Québec, Tél: 681-5231

A LOUER

Entrepôt à louer ou à vendre à Cap St-Ignace ancien entrepôt de Caron & Fils Transport.

S'adresser par écrit:

Dept. C.T. 55 de La Fabrique Montmagny

LOGEMENT DEMANDE

"Futur médecin vétérinaire cherche une maison ou un logement de 4 1/2 pièces dans la banlieue de Montmagny et disponible vers le début de mai. S'adresser entre 12h. et 13h. ou le soir, charges renversées, à St-Hyacinthe au no. 514-773-7924 et demander Germain Boulet".



ROBERT BERNIER COURTIER

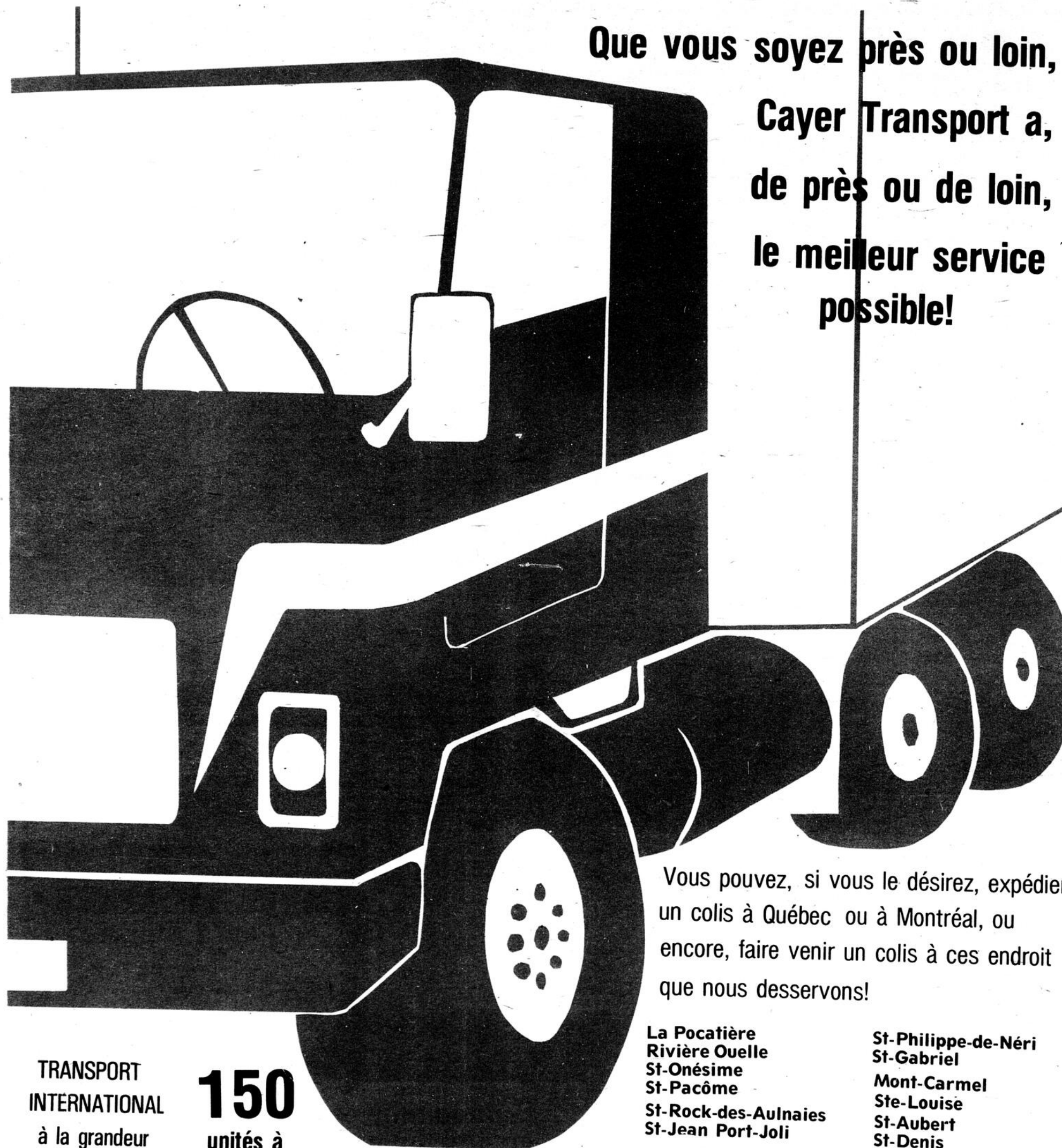
199, rue du Manoir

248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel - motel - lave-auto - garage - magasin de marchandises sèches etc.

Prop. de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant.

Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle. Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième.



**Que vous soyez près ou loin,
Cayer Transport a,
de près ou de loin,
le meilleur service
possible!**

**TRANSPORT
INTERNATIONAL**
à la grandeur
des Etats-Unis

150
unités à
votre service!

Vous pouvez, si vous le désirez, expédier
un colis à Québec ou à Montréal, ou
encore, faire venir un colis à ces endroits
que nous desservons!

La Pocatière
Rivière Ouelle
St-Onésime
St-Pacôme
St-Rock-des-Aulnaies
St-Jean Port-Joli

St-Philippe-de-Néri
St-Gabriel
Mont-Carmel
Ste-Louise
St-Aubert
St-Denis

St-Eugène
L'Islet Ville
L'Islet-sur-Mer
St-Damase

Chaque jour, nous parcourons pour vous ces distances!

TRANSPORT A. CAYER INC.

LA POCATIERE: C.P. 470- Kam, P.Q.- Tél.: 856-2360- 856-1715. Telex Montréal: 05-267-281 La Pocatière: 011-3473.

MONTREAL
RAPID TRANSPORT
8577, Rue Pascal Gagnon
- Tél.: 321-2461-

QUEBEC
ENTREPOT METROPOLITAIN ENR.
1401 d'Estimauville
Tél.: 667-4500